

O'ZBEKISTON RESPUBLIKASI OLIY VA O'RTA MAXSUS
TA'LIM VAZIRLIGI

SAMARQAND DAVLAT CHET TILLAR INSTITUTI

ROMAN-GERMAN FILOLOGIYASI FAKULTETI

Yahyoqulova Munisa Shuhratovna

**Matn mazmunining shakllanishida
stilistik sinonimlarning o'rni
(Le rôle des synonymes stylistiques dans
la formation du contenu textuel)**

22.01.00 - filologiya (fransuz tili) ta'lim yo'nalishi bo'yicha
bakalavr darajasini olish uchun

BITIRUV MALAKAVIY ISH

Rahbar: Nasimova D.

Konsultant: dots. Ismoilov



Samarqand - 2013 yil

**MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE ET SECONDAIRE
SPÉCIALISÉE DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN
INSTITUT DES LANGUES ÉTRANGÈRES D'ÉTAT DE SAMARKAND
FACULTÉ DE PHILOGIE ROMANO-GERMANIQUE
CHAIRE DE PHILOGIE FRANÇAISE**

YAKHYOKULOVA MUNISA

TRAVAIL QUALIFICATIF DE FIN D'ÉTUDES

**Le rôle des synonymes stylistiques dans la formation
du contenu textuel**

Dirigeante scientifique: prof.

D.Nasimova 

Consultant: chargé de cours

S.I.Ismoïlov

Ce travail qualitatif de fin d'études a été discuté et
recommandé à la soutenance le 10 mai
2013 (procès-verbal N 9).

Chef de la chaire de philologie française
candidat es lettres Kiselyev D.A. 



Samarkand - 2013

**O'ZBEKISTON RESPUBLIKASI OLIY VA O'RTA MAXSUS
TA'LIM VAZIRLIGI
SAMARQAND DAVLAT CHET TILLAR INSTITUTI
ROMAN-GERMAN FILOLOGIYASI FAKULTETI
FRANSUZ FILOLOGIYASI KAFEDRASI**

YAHYOQULOVA MUNISA

BITIRUV MALAKAVIY ISH

Matn mazmunining shakllanishida stilistik
sinonimlarning o'rni

Ilmiy rahbar: o'q. D.Nasimova

Konsultant: dots. S.I.Ismoilov

Mazkur bitiruv malakaviy ish
2013 yil 10 mayda kafedrada
muhokama qilindi va himoyaga
tavsiya etildi.

Kafedra mudiri f.f.n. D.A.Kiselyov



Samarqand - 2013

OPINION

sur le travail qualitatif de fin d'études de l'étudiante de la chaire de philologie française de Yakhyokulova Munisa sur le thème «Le rôle des synonymes stylistiques dans la formation du contenu textuel», 50 pages

L'étude conventionnelle de la littérature est inapte à décrire le style littéraire en soi: 1) parce qu'il n'y a pas de connexion immédiate entre l'histoire des idées littéraires et les formes par lesquelles elles se manifestent; 2) parce que les critiques s'égarent lorsqu'ils essaient d'utiliser l'analyse formelle seulement pour confirmer ou infirmer leurs évaluations esthétiques, - or ce qui est demandé, c'est de constater les faits et non de porter des jugements de valeur; 3) parce que la perception intuitive des composants pertinents d'un énoncé littéraire est insuffisante pour obtenir une segmentation linguistique valable de la séquence verbale. Car perception ou jugement de valeur dépendent des états psychologiques variables des lecteurs et ces états varient à l'infini: perceptions et jugements sont de plus infléchis par une difficulté particulière aux énoncés littéraires, à savoir que ceux-ci ne changent pas tandis que le code linguistique de référence du lecteur change. D'autre part, l'analyse linguistique seule ne peut distinguer dans les éléments de la séquence quels traits linguistiques sont aussi des unités stylistiques. La procédure traditionnelle qui essaie de définir le style comme une entité opposée au langage, ou comme un système anormal par opposition à la norme linguistique est une dichotomie artificielle: il y a bien, en effet, des oppositions, génératrices d'effets entre les pôles stylistiquement marqués et les pôles stylistiquement non marqués; mais ces oppositions sont données à l'intérieur de la structure du langage; les efforts des stylisticiens pour situer les éléments marqués et non marqués dans des structures différentes résultent d'une vue statistique du langage et de notre incapacité à concevoir des oppositions sans recourir à un modèle spatial à deux niveaux.

Le but principal du travail qualitatif de fins d'études de Yakhyokulova Munisa consiste à étudier la nature fonctionnelle des synonymes stylistiques de langue française. Elle a utilisé la méthode de l'analyse cognitive-discursive, la méthode complexe de l'observation linguistique et des descriptions, la méthode de l'analyse contextuelle, componentielle et définitionnelle. Elle a étudié la matière synonymes stylistiques ainsi que la synonymie de terminologie linguistique dans le volume de 650 unités tirées des oeuvres littéraires des écrivains français. Ce travail en question comprend l'introduction, deux chapitres de recherche, la conclusion et la bibliographie comprenant 50 noms, y compris 26 en langues étrangères. Il est à noter que l'auteur de ce travail s'est bien acquittée de ces tâches. En travaillant sur sa recherche Yakhyokulova Munisa a réussi à trouver assez d'exemples, à les analyser et systématiser. Elle s'est montrée comme bonne collaboratrice scientifique.

Je crois que le travail qualitatif de fin d'études de Yakhyokulova Munisa sur le thème «Le rôle des synonymes stylistiques dans la formation du contenu textuel» est achevé et je le recommande à la soutenance.

Dirigeante scientifique

D.Nasimova



CRITIQUES

du travail qualificatif de fin d'études de l'étudiante de la chaire de philologie française de Yakhyokulova Munisa sur le thème «Le rôle des synonymes stylistiques dans la formation du contenu textuel», 50 pages

La stylistique étudie, dans l'énoncé linguistique, ceux de ses éléments qui sont utilisés pour imposer au décodeur la façon de penser de l'encodeur, c'est-à-dire qu'elle étudie l'acte de communication non comme production pure d'une chaîne verbale, mais comme portant l'empreinte de la personnalité du locuteur et comme forçant l'attention du destinataire. Bref, elle étudie le rendement linguistique lorsqu'il s'agit de transmettre une forte charge d'information. Les techniques plus complexes de l'expressivité peuvent être considérées - qu'elles s'accompagnent ou non d'intentions esthétiques de la part de l'auteur - comme de l'art verbal et c'est ainsi que la stylistique fait porter son enquête sur le style littéraire. La synonymie phraséologique de la langue française est très peu étudiée, et jusqu'à ce jour-là il n'existe pas aucun dictionnaire des synonymes phraséologiques de la langue française. La création du dictionnaire des synonymes français - ouzbèk est la tâche très complexe. Le développement de l'alternance dans le système des unités phraseologiques est la particularité de la phraséologie française qui amène souvent à la formation des variantes phraséologiques.

Les synonymes à valeur différenciée enrichissent l'inventaire des moyens d'expression d'une langue; ils permettent de choisir le mot ou la locution nécessaire pour exprimer une idée, pour traduire un sentiment. Les synonymes à différences sémantiques permettent, tout d'abord, d'exprimer, de la manière la plus fidèle et la plus précise, les nuances de la pensée, parfois très délicates. L'attitude du locuteur à l'égard de son sujet étant le véritable principe du style, les traits physiologiques du langage dépendent de la fonction stylistique. De nombreux linguistes les rattacheraient à l'exécution du message plutôt qu'au message, mais Jakobson a montré que ces éléments sont conventionnels et codés comme les éléments distinctifs, c'est dans le discours écrit que leur nature stylistique apparaît le plus

TABLE DES MATIÈRE

Introduction	4
Chapitre 1. La théorie de la fonction stylistique des faits de langue	
1.1. La recherche des synonymes: genre et espèce.....	8
1.2. La division des synonymes lexicaux.....	9
1.3. Les types de variation des synonymes phraséologiques.....	13
1.3.1. Les variantes structurales – grammaticales.....	14
1.3.2. Les variantes lexiques-stylistiques.....	15
1.3.3. Les variantes quantitatives et orthographiques.....	16
1.3.4. Les variantes combinées.....	16
1.4. L'étude du langage du décodeur comme fonction stylistique.....	17
1.5. La fonction poétique comme aspect stylistique du langage.....	19
1.6. En quoi consiste les fonctions stylistiques des faits de langage.....	23
Chapitre 2. Les particularités fonctionnelles des synonymes stylistiques de la langue française	
2.1. L'analyse des synonymes stylistiques du verbe <i>parler</i>	26
2.2. La caractéristique sémantique des synonymes lexico-stylistiques	28
2.3. Les types des synonymes phraséologico-stylistiques de la langue française	32
2.4. Les fonctions contextuelles des synonymes phraséologico-stylistiques.....	34
2.5. L'interprétation du choix et de l'emploi des synonymes.....	42
Conclusion	47
Liste de la littérature utilisée	50
Dictionnaires utilisés	52

INTRODUCTION

L'actualité du choix du thème. La synonymie est une notion dont l'étude exige du linguiste une grande finesse d'analyse et une méthode de discrimination scrupuleuse. La première idée - et souvent la seule - de laquelle se pose le problème est d'envisager le sens, puisque la définition de la synonymie c'est l'identité de signification, réserve faite bien entendu des nuances qui justifient une distinction entre supplétifs à la rigueur interchangeable. Or, d'ordinaire la confrontation des sens ne nous mène pas loin. Qui départagera les deux verbes, au nom du sens, dans cette phrase d'Alexandre Dumas fils: «Quoi qu'il *arrive* ou qu'il *advienne*», ou les deux adjectifs dans cette formule empruntée à un discours électoral: «La chose n'est ni *facile* ni *commode*» Mal écrit, dira-t-on. Soit. Mais voici, dans un article d'un maître écrivain, François Mauriac, une formule montée en épingle: «L'espoir, n'est pas l'*espérance*». Chaque lecteur pourra s'ingénier à chercher une distinction; je doute qu'aucun rencontre exactement la pensée de l'auteur (qui s'en explique naturellement dans le contexte).

Qui établira une différence de sens entre *sud* et *midi*, entre *sembler* et *paraître*, entre *second* et *deuxième*, entre *début* et *commencement*, entre *quand* et *lorsque*?... Différence «actuelle» s'entend. Car il n'importe pas au sujet parlant que le sens des mots qu'il emploie trouve sa justification dans le passé. Nous savons bien que le faubourg a été la voie qui se prolongeait «hors du bourg»; n'empêche qu'aujourd'hui l'usager ne fait aucune différence entre *rue Saint-Denis* et *faubourg St-Denis*. Il faut donc, pour départager les synonymes, autre chose que le sens.

Le principe essentiel à invoquer semble être celui de la distinction entre deux aspects de langue. A un degré extrême, on ne dira pas, bien entendu, que le français *pomme* est «synonyme» de l'anglais *apple*; mais quand on admet que *marron* est synonyme de *châtaigne*, il ne s'agit pas moins

INTRODUCTION

L'actualité du choix du thème. La synonymie est une notion dont l'étude exige du linguiste une grande finesse d'analyse et une méthode de discrimination scrupuleuse. La première idée - et souvent la seule - de laquelle se pose le problème est d'envisager le sens, puisque la définition de la synonymie c'est l'identité de signification, réserve faite bien entendu des nuances qui justifient une distinction entre supplétifs à la rigueur interchangeables. Or, d'ordinaire la confrontation des sens ne nous mène pas loin. Qui départagera les deux verbes, au nom du sens, dans cette phrase d'Alexandre Dumas fils: «Quoi qu'il *arrive* ou qu'il *advienne*», ou les deux adjectifs dans cette formule empruntée à un discours électoral: «La chose n'est ni *facile* ni *commode*» Mal écrit, dira-t-on. Soit. Mais voici, dans un article d'un maître écrivain, François Mauriac, une formule montée en épingle: «L'espoir, n'est pas l'*espérance*». Chaque lecteur pourra s'ingénier à chercher une distinction; je doute qu'aucun rencontre exactement la pensée de l'auteur (qui s'en explique naturellement dans le contexte).

Qui établira une différence de sens entre *sud* et *midi*, entre *sembler* et *paraître*, entre *second* et *deuxième*, entre *début* et *commencement*, entre *quand* et *lorsque*?... Différence «actuelle» s'entend. Car il n'importe pas au sujet parlant que le sens des mots qu'il emploie trouve sa justification dans le passé. Nous savons bien que le faubourg a été la voie qui se prolongeait «hors du bourg»; n'empêche qu'aujourd'hui l'usager ne fait aucune différence entre *rue Saint-Denis* et *faubourg St-Denis*. Il faut donc, pour départager les synonymes, autre chose que le sens.

Le principe essentiel à invoquer semble être celui de la distinction entre deux aspects de langue. A un degré extrême, on ne dira pas, bien entendu, que le français *pomme* est «synonyme» de l'anglais *apple*; mais quand on admet que *marron* est synonyme de *châtaigne*, il ne s'agit pas moins

de deux langues distinctes: le français de Paris et le français provincial. Ce qui joue dans ce cas, c'est une différence locale; mais le principe n'est pas différent lorsqu'il s'agit d'une différence temporelle; quand nous disons que *j'ai ouï dire* est synonyme de *j'ai entendu dire*, nous devons admettre qu'il s'agit de deux langues françaises: l'une ancienne, dont l'élément *ouï* a occasionnellement survécu, et l'autre actuelle. Même cas pour *chercher noise* et *chercher querelle*, pour *avoir de la joie* et *être en liesse*.

La différence peut être - et elle est le plus souvent - d'ordre qualitatif, c'est-à-dire de nature sociale. A deux couches de la société correspondent deux langues différentes: d'une part, langue des milieux cultivés, de l'aristocratie, de la haute bourgeoisie, des cercles mondains ou lettrés, langue du livre, de la conférence, de l'exposé doctrinal; d'autre part, langue des illettrés, langue de la rue, de l'atelier, de l'usine, de la conversation familière, avec naturellement toutes sortes de nuances et de dégradations. On n'aurait pas de peine à recueillir d'abondantes séries de synonymes en mettant en regard sur deux colonnes les termes qui se correspondent d'un niveau de langue à l'autre: langue littéraire - enlever, se hâter, s'enfuir; vers, en dépit de; début, labeur; Langue familière - ôter, se dépêcher, se sauver; du côté de, malgré; commencement, travail.

Presque toute la matière du lexique se prêterait à pareille répartition, et souvent deux catégories n'y suffiraient pas; c'est toute une gamme que représentent certaines listes de synonymes; ainsi, du plus haut au plus bas: semonder, semoncer, tancer, admonester, sermonner, chapitrer, vitupérer, réprimander, blâmer, reprendre, gronder, fâcher (dialectal), sans compter le plus vulgaire de tous qu'on altère par décence en enguirlander. La synonymie phraséologique de la langue française est très peu étudiée, et jusqu'à ce jour-là il n'existe pas aucun dictionnaire des synonymes phraséologiques de la langue française. La création du dictionnaire des synonymes français - ouzbèk est la tâche très complexe. Le développement de l'alternance dans le système des

unités phraseologiques est la particularité de la phraséologie française qui amène souvent à la formation des variantes phraséologiques. L'alternance est la source la plus importante de l'enrichissement et la rénovation du fonds phraseologique du français moderne. Les variantes phraséologiques sont utilisées largement dans les belles - lettres, elles diversifient les paroles, servent à les faire plus vives, expressives et exactes.

L'étude des changements lexicaux , structuraux et grammaticaux dans la limite d'une unité phraséologique à une grande signification pour la décision des questions théoriques et pratiques de la phraséologie, en particulier d'une question importante sur l'identité et la différence des phraséologismes . C'est pourquoi il est tout à fait clair l'intérêt, qui est manifesté par les chercheurs aux problèmes de l'alternance des unités phraséologiques. L'étude pareille est entreprise par nous dans notre travail qualitatif de fin d'études. Elle confirme encore une fois l'actualité de question sur le développement dynamique et une grande mobilité de la phraséologie française.

Le sujet de notre recherche comprend les synonymes stylistiques de la langue française.

L'objet d'étude de notre travail constitue les nuances d'ordre sémantique et affectif qu'introduisent les synonymes stylistiques dans le contenu du texte.

Le but de notre travail est d'étudier la nature sémantique des synonymes lexico-stylistiques ainsi que la synonymie phraséologico-stylistiques de la langue française dans l'aspect d'interprétation textuelle.

Les tâches essentielles, qui se posent devant notre travail qualitatif de fin d'études, sont les suivantes : 1) de faire connaissance avec les travaux des linguistes français et russes sur la nature des synonymes linguistiques; 2) d'établir les critères de la définition des synonymes stylistiques et leur structure formelle et sémantique; 3) de différencier la relations entre les types des synonymes lexico-stylistiques; 4) de classer les types des synonymes phraséologico-stylistiques de la langues française; 5) d'analyser les

combinabilité, les variations, les relations étymologiques des synonymes stylistiques.

La base de la recherche comprend 640 exemples. Pour démontrer l'actualisation des nuances d'ordre sémantique et affectif par tel ou tel synonyme dans le texte, nous nous sommes engagés dans les oeuvres littéraires des écrivains français et dans la presse périodique française.

Le choix des méthodes de l'étude est dicté par les buts et les tâches posés. On a utilisé la méthode de l'analyse cognitive-discursive, la méthode complexe de l'observation linguistique et des descriptions, la méthode de l'analyse contextuelle, componentielle et définitionnelle.

L'importance théorique de l'étude consiste en élaboration de l'approche textuelle vers l'étude de la sémantique des synonymes stylistiques, permettant compléter leur description, ainsi qu'au rang des cas de choisir pour lui la stratégie la plus effective.

L'importance pratique du travail est définie par la possibilité de l'utilisation des résultats de l'étude dans les cours théoriques et pratiques selon la théorie de la langue, la stylistique, la phraséologie, ainsi que dans les cours linguodidactiques et dans la méthode de l'enseignement des langues étrangères.

Le contenu principal du travail. Dans l'introduction on définit l'actualité du travail, le but, les tâches et la matière de l'étude, on formule le sujet et l'objet d'étude scientifique, on décrit les méthodes du travail, on découvre l'importance théorique et pratique, la nouveauté scientifique de l'étude de travail qualificatif, on expose les positions portées à la soutenance.

La structure du travail qualificatif. Ce travail comprend l'introduction, deux chapitres de recherche, la conclusion. Le contenu du travail est exposé à 53 pages du texte dactylographié. On joint au contenu principal la liste bibliographique insérant 50 noms, y compris 26 dans les langues étrangères.

Chapitre 1. La théorie de la synonymie

des faits de langue

1.1. La recherche des synonymes: genre et espèce

Il est presque impossible, surtout au début, de trouver, de prime abord et à coup sûr, le terme d'identification [pour déterminer des faits d'expression donnée, par exemple *point de vue*, *se sauver*, *dénouement*, etc.]. Le mieux est de chercher, même un peu au hasard, des expressions synonymes, puisqu'aussi bien c'est là le procédé que suggère la pratique du langage. Ainsi *point de vue* peut être remplacé, sans que le sens en soit gravement altéré, par *avis*, *sentiment*, *idée*, *opinion*, *manière de voir*, etc.; au lieu de *se sauver*, on peut dire *fuir*, *s'enfuir*, *s'éloigner*, etc., et ainsi des autres. Reste à savoir si, parmi les termes substitués, il y en a qui, dans chaque cas, répondent aux conditions posées par l'identification. Mais ces conditions, à leur tour, demandent à être précisées; elles le seront par une opération préparatoire très importante: la distinction du genre et de l'espèce appliquée aux faits de langage.

Cette distinction, essentiellement logique, est à la base de toute classification. Dans le cas particulier, elle consiste à découvrir celui des synonymes qui porte des caractères communs à toute une série d'expressions proposées et n'en renferme aucun qui ne se retrouve pas dans les autres. On s'apercevra très vite que ces caractères pour être communs, doivent être de nature intellectuelle et n'affecter en rien la sensibilité; mais ce trait fondamental n'apparaîtra bien que plus tard. [...]

Si je constate que *dénouement* a pour synonyme *fin*, ce terme apparaît immédiatement plus simple et plus «identificateur» que *dénouement*; celui-ci renferme en effet un certain nombre de caractères logiques étrangers au mot *fin*, et *fin*, en revanche, renferme tout l'essentiel du sens de *dénouement*, et en outre ne possède aucun caractère, ni logique ni affectif, qui lui soit propre à l'exclusion de l'autre terme. Soit encore la série de synonymes: *embarrassé*, *empêtré*, *gauche*,

maladroit; le dernier terme de la série montre, mieux que les autres, les qualités requises pour un terme d'identification; et si les autres sont moins aptes à cette fonction, c'est de nouveau qu'ils présentent tous, à des degrés variables, des caractères particuliers, incompatibles avec l'identification. Notons qu'ici ces caractères propres sont d'ordre essentiellement affectif.

Il y a donc, si l'on peut s'exprimer ainsi, des «mots-genres» et des «mots-espèces». La distinction entre ces deux catégories de faits de langage est le fondement de toute l'étude des synonymes. Toute explication de détail est inutile, si les expressions particulières ne sont pas d'abord groupées autour d'un terme contenant le sens fondamental commun à tous les synonymes et présentant ce sens sous l'aspect le plus objectif, le plus intellectuel et le moins affectif.

Les synonymes concrets et les synonymes de termes linguistiques ont servi de matière de l'étude. Les dictionnaires de la langue française servent de source principal de la matière: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française en 6 v. (Robert P.), Dictionnaire analogique de la langue française (Boissier P.), Dictionnaire des idées suggérées par les mots (Rouaix P.), Le grand Robert de la langue française en 9 v., Encyclopédie Hachette multimédia, Nouveau dictionnaire français - russe (Gak V.G., Ganshina K.A.). La base de l'étude de notre travail comprend plus de 550 synonymes idéographiques, y compris les termes linguistiques synonymes.

Le but de l'étude consiste en formulation des principes de l'organisation structuro-sémantique des synonymes stylistiques, ainsi que de la caractéristique des particularités sémantiques des significations des synonymes stylistiques.

1.2. La division des synonymes lexicaux

Les synonymes se divisent en trois classes, en égard à la nature de leur différence, et à la source d'où elle se tire. Les uns n'ont pas le même

radical, et la différence s'obtient par la considération attentive de la signification pri-mitivement inhérente au radical de chacun d'eux. Tels sont: *Abattre, renverser, ruiner, détruire; Paresse, indolence, nonchalance, négligence; Appas, attraits, charmes*. Les autres ont le même radical, mais différemment modifié parce qu'ils sont soumis à des influences grammaticales différentes ou parce qu'ils n'ont pas le même commencement ou la même terminaison, et l'on arrive à saisir leur différence en déterminant la valeur de ces diverses modifications. Exemples: *détail, détails; grain, graine; cher, chéri; commencer à, commencer de; passer, dépasser, surpasser; caquet, caquetage, caqueterie; grogneur, grognon, grognard*. Les derniers enfin, quoiqu'ils ressemblent aux premiers en ce que d'ordinaire ils ne contiennent pas la même racine, et aux seconds en ce qu'ils n'ont pas la même forme grammaticale, ne doivent leur différence principale d'acception ni à l'un ni à l'autre de ces deux caractères, mais bien à ce que tirant leur origine de langues qui jouissent dans la nôtre d'une plus ou moins haute estime, ils appartiennent à différentes sortes de langages, scientifique ou commun, poétique ou prosaïque, propre ou figuré. A cette classe se rapportent *hypothèse et supposition; hyperbole et exagération; épithète et adjectif; sacerdoce et prêtrise; Euménides et Furies; épigraphe, inscription et écriteau*.

Les synonymes de la première classe ne sont soumis à aucun principe général de distinction. Comme les radicaux varient suivant les exemples particuliers, la différence trouvée entre tels synonymes ne donne aucune lumière sur celle qui doit exister entre tels autres. En ce qui les concerne le synonymiste doit procéder de manière à les prendre et à les traiter par groupes séparés, et donner le résultat de ses diverses recherches partielles dans un dictionnaire où, faute de mieux, sera suivi l'ordre alphabétique, comme on l'a pratiqué dans tous les travaux de ce genre publiés jusqu'ici. On peut bien, à l'imitation d'Eberhard et de M. Guizot, prescrire une méthode générale d'investigation pour tous les synonymes de cette espèce, les plus nombreux

et les seuls dont les philologues se soient sérieusement occupés, mais non pas les réduire en catégories dans lesquelles chaque exemple comporte la même règle de distinction que le précédent et éclaire à son tour sur la différence qui se trouve dans le suivant.

Il n'en est pas de même des synonymes de la seconde classe. Ceux-ci ayant le même radical ne peuvent différer qu'en raison des modifications que ce radical éprouve dans l'un d'eux ou dans tous, soit en vertu de la diversité des circonstances grammaticales où ils sont placés, soit en vertu de la diversité de leurs préfixes ou de leurs terminaisons. De là la possibilité, la valeur de ces modifications assez peu nombreuses étant connue, de faire servir la différence trouvée dans un exemple particulier à la distinction de tous les autres qui présentent la même modification comme seul élément de différence. Ainsi, deux mots synonymes ayant le même radical, sont l'un du masculin, l'autre du féminin, comme *grain* et *graine*, *mont* et *montagne*, *cerveau* et *cervelle*, ou l'un au singulier l'autre au pluriel, comme *détail* et *détails*, *ruine* et *ruines*, ou l'un adverbe et l'autre expression adverbiale, comme *prudemment* et *avec prudence*, *littéralement* et *à la lettre*, en réunissant beaucoup de synonymes qui extérieurement ne diffèrent que par cette même modification, du genre, du nombre, etc., on arrivera par leur comparaison à découvrir l'influence générale de cette modification sur le sens, et on en induira une règle sûre pour la distinction de tous les synonymes de même radical et dont la différence dépend de cette seule modification. De même, deux mots synonymes ayant le même radical se terminent l'un en *-ment*, l'autre en *-tion*, *renoncement* et *renonciation*, par exemple: si je parviens à trouver leur différence, n'aurais-je pas un moyen de trouver celle de tous les synonymes qui matériellement diffèrent de même, de *dissentiment* et *dissension*, de *renouvellement* et *renovation*, etc.? Ou plutôt rassemblent tous les substantifs synonymes qui, pris deux à deux, ont le même radical et se terminent, ceux-là en *-ment* et ceux-ci en *-tion*, ne pourra-t-on pas, en approfondissant la valeur exacte de tous les premiers et en

l'opposant à celle de tous les seconds, découvrir la modification de sens imprimée aux substantifs par la terminaison **-ment**, d'un côté, et la terminaison **-tion**, de l'autre, et de là tirer une règle générale pour la distinction de tous les synonymes semblables, de telle sorte que tous les exemples seraient pour chacun un moyen d'éclaircissement par rapport à la différence cherchée?

Il n'y a donc en réalité que deux sortes principales de synonymes: les uns à radicaux identiques et à différences grammaticales, les autres à radicaux divers et à différences provenant de cette diversité même. Les premiers, doublement semblables, quant à la signification d'abord, puis quant à la forme jusqu'à un certain point, ne peuvent différer encore que par des nuances légères, par le mode et non par le fond; ce qui fait que de deux mots synonymes à la manière de ceux-ci l'un s'emploie beaucoup plus ordinairement que l'autre et tend à le faire oublier; les seconds n'ayant rien de commun que le sens dans lequel ils se rencontrent et doués de valeurs originelles spéciales peuvent différer essentiellement et appartenir à des ordres d'idées qui ne soient point du tout les mêmes. Ceux-là, qu'on pourrait avec raison appeler synonymes grammaticaux, sont sujets à des règles générales de distinction qui obligent à les ranger en classes suivant la sorte de modification grammaticale constituant leur différence extérieure et contenant à elle seule leur différence intrinsèque: ceux-ci, les synonymes étymologiques ou à radicaux divers, se distinguent chacun à sa manière en vertu du sens primitivement attaché à son radical.

Le plus souvent c'est au développement de la polysémie que la langue doit l'apparition des synonymes. Les mots qui primitivement n'avaient rien de commun entre eux, grâce à leur évolution sémantique, dictée par des besoins de communication, arrivent à former des séries de synonymes. En comparant les synonymes *disparaître*, *s'éclipser*, *s'évanouir*, *s'effacer* (qui sont tous des synonymes idéographiques partiels) on se rend facilement compte des voies par

lesquelles ces mots sont devenus des synonymes; cela se produit généralement par le développement des emplois figurés qui se fixent peu à peu comme des acceptions secondaires des mots:

s'éclipser (de *éclips*) ne s'appliquait primitivement qu'au soleil ou à la lune. Ensuite, on a commencé à l'employer pour indiquer la disparition d'un objet dérobé à-la vue par quelque obstacle, par exemple: *un paysage qui s'éclipse dans le brouillard*. Enfin, le verbe s'applique à des choses qui ne sont pas seulement invisibles, mais qui ne sont pas là et, partant, *s'éclipser* devient le synonyme de *disparaître*.

S'évanouir, au contraire, indique l'anéantissement graduel d'une chose qui disparaît à vue d'œil et sans laisser de traces. Ce mot s'applique de préférence à des notions telles que le rêve, la vision, etc. : *Mon bonheur s'est évanoui comme un songe*.

S'effacer ne signifiait à l'origine que la disparition sous l'action physique de quelque chose d'écrit ou de gravé; par exemple : *une inscription s'efface, une effigie de la médaille s'efface*; ensuite au figuré le mot s'est appliqué à des phénomènes fixés par la mémoire : *un souvenir, une image gravés dans la mémoire peuvent s'effacer*. Actuellement le verbe *s'effacer* s'emploie comme synonyme de *disparaître* précisément en parlant des souvenirs et se rapproche du verbe *s'oublier*; par exemple: *le ciel d'Afrique a produit en moi un enchantement qui ne s'efface point; je croyais que tout s'oubliait, que tout s'effaçait...*

1.3. Les types de variation des synonymes phraséologiques

Les variantes phraséologiques sont les variétés, fixées par la norme, de l'unité phraséologique se caractérisant par l'unité de l'image et la communauté du sens logique,

coïncidant à la fonction, accomplie dans la langue, de même que aux significations catégoriales.

Dans la langue française on présente les types suivants des variantes phraséologiques :

1.3.1. Les variantes structurales - grammaticales

Les phraséologismes, se rapportent aux variantes structurales - grammaticales, identifient la composition lexicale, mais se distinguant l'un de l'autre par les particularités de leur structure grammaticale. Parmi les variantes de ce type on divise:

1. Les variantes morphologiques distinguées par les particularités morphologiques. L'alternance pareille s'exprime dans les cas suivants :

a) dans l'utilisation du singulier et du pluriel du nom : *faire une gorge chaude - faire des gorges chaudes; avoir bane sur qn - avoir banes sur qn; conter fleurette - conter fleurettes;*

b) dans l'utilisation des articles différents : *trembler comme une feuille - trembler comme la feuille; filer un mauvais coton - filer du mauvais coton;*

c) dans l'omission de l'article : *faire un four - faire four; dur comme du fer - dur comme fer;*

d) dans le remplacement de l'article par le déterminatif (le plus souvent par l'adjectif possessif) : *piquer un chien - piquer son chien; en mettre la main au feu - en mettre sa main au feu;*

e) dans l'utilisation des prépositions différents : *jeter de l'huile dans le feu - jeter de l'huile sur le feu; au reste - du reste; au moins - du moins - pour le moins;*

f) dans l'omission de la préposition : *de pur sang - pur sang;*

g) dans l'utilisation des temps différents verbaux : *innocent comme l'enfant qui naît - innocent comme l'enfant qui vient de naître;*

h) dans l'utilisation des formes réfléchies et irrévocables du verbe : *gonfler comme un ballon - se gonfler comme un ballon; mettre qn sur sa tête - se mettre qn sur la tête.*

2. Les variantes syntaxiques distinguées par les relations syntaxiques des composants. L'alternance pareille s'exprime particulièrement dans l'utilisation des formes actives et passives du verbe. Cf : *mettre hors des gonds - être mis hors des gonds.*

Les différences morphologiques entre les variantes phraséologiques se marient souvent avec celles syntaxique, qui amènent à la formation des variantes morpho-syntaxiques : Cf : *jurer ses grands dieux - jurer sur ses grands dieux; couper la queue à son chien - couper la queue de son chien etc.*

3. Les variantes de position distinguées bien par des mots, non reflétées sur les relations syntaxiques de leurs composants. Cf : *jour et nuit - nuit et jour; tout miel tout sucre - tout sucre tout miel etc.*

1.3.2. Les variantes lexiques-stylistiques

Les phraséologismes, se rapportent aux variantes lexicales, distinguant l'un de l'autre par la composition lexicale. Les composants interchangeables peuvent être :

a) par les synonymes idéographiques : *revenir sur ses pas - retourner sur ses pas; tomber comme une masse - s'abattre comme une masse; barrer le chemin à qn - barrer la route à qn; bête comme une oie - sot comme une oie; coup de chapeau - coup de bonnet;*

b) par les synonymes seulement dans le groupe de mots donnés : *dormir la grasse matinee - faire la grasse matinee; s'en moquer comme de l'an quarante - s'en spucier comme de l'an quarante; an coup de Jarnac - un tour de Jarnac.*

Dans les variantes phraséologiques de ce type interchangeable il peut y avoir quelques composants, mais dans les cas particuliers et tous les composants.

Les phraséologismes, se rapportent aux variantes lexicques-stylistiques, ont les composants interchangeables qui sont les synonymes stylistiques. Cf : *rire comme un bossu - rigoler comme un bossu; ficher le camp - foutre le camp; manger du lion - bouffer du lion; mettre qn à la porte - flanquer qn à la porte; figure d'enterrement - gueule d'enterre-ment* etc.

1.3.3. Les variantes quantitatives et orthographiques

Les phraséologismes, se rapportent aux variantes quantitatives, distinguant l'un de l'autre par le degré de la plénitude. Les variantes phraséologiques du type donné se formeront par la voie du raccourcis d'un ou de quelques composants au début, au milieu ou à la fin du groupe de mots. Cf : *(il n'y a) pas mèche; mettre en (quatre) quartiers; crier comme un aveugle (qui a perdu son baton)* etc.

Les phraséologismes, se rapportent aux variantes orthographiques, distinguant l'un de l'autre par l'orthographe. Cf : *couleur Isabelle - couleur isabelle; pays de Cocagne - pays de cocagne; bouillon d'onze heures - bouillon de onze heures; à la Saint-Glinglin - à la saint-glinglin - à la Saint-Glin-Glin; pied plat - pied-plat; saint frusquin - saint-frusquin* etc.

1.3.4. Les variantes combinées

Les éléments des types de l'alternance phraséologique examinés en haut peuvent se marier, à la suite de laquelle nous pouvons avoir les types suivants combinés des variantes phraséologiques :

1. *Les variantes lexicques-grammaticales* comprenant l'alternance dans les signes lexicaux et grammaticaux (morphologique ou syntaxique). Cf : *fendre (ou couper)*

un cheveu (ou des cheveux) en quatre alter au persil - faire son persil; faire le (ou son) quart - être de quart.

2. *Les variantes stylistiques-grammaticales* comprenant l'alternance dans les signes lexicale-stylistique et grammatical. Cf : *tomber dans les panneaux - taper dans le panneau; mettre le nez dans...-fourrer son nez dans...*

3. *Les variantes lexiques-quantitatives* comprenant des variantes dans les signes lexicales et quantitatives. Cf : *mettre en ligne - faire entrer en ligne de compte; se mettre en quatre - se couper en quatre quartiers.*

4. *Les variantes stylistiques-quantitatives* comprenant des variantes dans les signes lexicale-stylistiques et quantitatives. Cf : *se mettre le doigt dans l'oeil - se fourrer le doigt dans l'oeil jusqu'au coude.*

1.4. L'étude du langage du décodeur

comme fonction stylistique

La stylistique étudie, dans l'énoncé linguistique, ceux de ses éléments qui sont utilisés pour imposer au décodeur la façon de penser de l'encodeur, c'est-à-dire qu'elle étudie l'acte de communication non comme pure production d'une chaîne verbale, mais comme portant l'empreinte de la personnalité du locuteur et comme forçant l'attention du destinataire. Bref, elle étudie le rendement linguistique lorsqu'il s'agit de transmettre une forte charge d'information. Les techniques plus complexes de l'expressivité peuvent être considérées - qu'elles s'accompagnent ou non d'intentions esthétiques de la part de l'auteur - comme de l'art verbal et c'est ainsi que la stylistique fait porter son enquête sur le style littéraire.

L'étude conventionnelle de la littérature est inapte à décrire le style littéraire en soi: 1) parce qu'il n'y a pas de connexion immédiate entre l'histoire des idées littéraires et les formes par lesquelles elles se manifestent; 2) parce que les critiques s'égarent lorsqu'ils essayent d'utiliser l'analyse formelle seulement pour confirmer ou infirmer leurs évaluations esthétiques, - or ce qui est demandé, c'est de

constater les faits et non de porter des jugements de valeur; 3) parce que la perception intuitive des composants pertinents d'un énoncé littéraire est insuffisante pour obtenir une segmentation linguistique valable de la séquence verbale. Car perception ou jugement de valeur dépendent des états psychologiques variables des lecteurs et ces états varient à l'infini: perceptions et jugements sont de plus infléchis par une difficulté particulière aux énoncés littéraires, à savoir que ceux-ci ne changent pas tandis que le code linguistique de référence du lecteur change. D'autre part, l'analyse linguistique seule ne peut distinguer dans les éléments de la séquence quels traits linguistiques sont aussi des unités stylistiques. La procédure traditionnelle qui essaie de définir le style comme une entité opposée au langage, ou comme un système anormal par opposition à la norme linguistique est une dichotomie artificielle: il y a bien, en effet, des oppositions, génératrices d'effets entre les pôles stylistiquement marqués et les pôles stylistiquement non marqués; mais ces oppositions sont données à l'intérieur de la structure du langage; les efforts des stylisticiens pour situer les éléments marqués et non marqués dans des structures différentes résultent d'une vue statistique du langage et de notre incapacité à concevoir des oppositions sans recourir à un modèle spatial à deux niveaux.

La réalité, cependant, c'est un message linguistique et un seul. Mais il est possible de distinguer dans le langage des structures différentes en fonction du point de vue choisi et de construire des types variés d'analyse linguistique qui leur soient pertinents. La tâche de la stylistique est donc d'étudier le langage du point de vue du décodeur, puisque ses réactions, ses hypothèses sur les intentions de l'encodeur, et ses jugements de valeur sont autant de réponses aux stimuli encodés dans la séquence verbale. La stylistique sera une linguistique des effets du message, du rendement de l'acte de communication, de la fonction de contrainte qu'elle exerce sur notre attention.

Notre premier acte devrait être de placer cette fonction parmi les autres fonctions du langage. Roman Jakobson a proposé d'étendre le modèle triadique de

Karl Bühler a six fonctions: référentielle (centrée sur le contexte verbal - ou susceptible d'être verbalisée - auquel le message réfère), émotive (centrée sur le destinataire), conative (sur le destinataire), phatique (sur le maintien du contact entre l'encodeur et le décodeur), métalinguistique (sur le code commun aux deux) et poétique («la visée (*Einstellung*) du message en tant que tel. Cette fonction, qui met en évidence le côté palpable des signes, approfondit par la même la dichotomie fondamentale des signes et des objets»).

1.5. La fonction poétique comme aspect stylistique du langage

La fonction poétique correspond évidemment à l'aspect du langage décrit par la stylistique. Mais bien que «poétique» soit une amélioration d'«esthétique», utilisé d'abord par Jakobson et le Cercle de Prague (car le fait poétique est à l'intérieur de la structure linguistique, alors que l'esthétique est métalinguistique), il limite encore le champ de la fonction à l'art verbal. Jakobson spécifie bien que «quand elle traite de la fonction poétique, la linguistique ne peut se limiter au domaine de la poésie» et que la fonction poétique est un constituant de toutes les autres activités verbales. Même dans ce cas, c'est la trop exclusivement insister sur la poésie versifiée aux dépens «de la variété prosaïque de l'art verbal», vue comme une forme intermédiaire (à coup sûr, les formes métriques s'offrent plus aisément à l'analyse que la prose). Mais l'objection fondamentale est que, quand nous parlons d'art verbal, nous présumons que l'objet de l'analyse sera choisi en fonction des jugements esthétiques, c'est-à-dire des variants (ils évoluent avec le code linguistique et le goût littéraire). Même si cette variation ne l'affectait pas, l'analyse resterait limitée aux structures les plus complexes. Une telle limitation trahit la propre définition initiale de Jakobson.

Il me semble qu'il vaut mieux appeler cette fonction «stylistique», ce qui couvrirait les formes plus simples évoquées au début. J'aimerais maintenant

souligner quelques-unes des conséquences de cette définition élargie. La forme ne peut attirer l'attention par elle-même si elle n'est pas spécifique; c'est-à-dire si elle n'est pas susceptible d'être répétée, mémorisée, citée. S'il en était autrement, le contenu serait l'objet premier de l'attention et pourrait être répété dans d'autres tournures équivalentes. La forme est prééminente parce que le message et son contenu perdraient leur spécificité identifiable et contraignante si le nombre, l'ordre et la structure des éléments verbaux étaient changés.

La linguistique peut analyser toutes sortes de messages, mais, comme nous le voyons, la stylistique a seulement affaire aux structures qui n'admettent aucune substitution; elle-même ne concerne que ces lois combinatoires qui empêchent le décodeur d'utiliser le décodage minimal suffisant pour la compréhension, de choisir librement ce qui est important au lieu de se conformer au choix de l'encodeur.

Ainsi la fonction stylistique se manifeste dans les facteurs du processus d'encodage qui ont pour effet de limiter la liberté de perception durant le décodage (et la liberté du jeu dans l'exécution d'une œuvre littéraire).

La visée sur la forme du message est actualisée lorsque le décodeur doit prendre en compte toutes les variations qui caractérisent la structure de la séquence. Evidemment, ces variations ne peuvent avoir de signification sans un *pattern*, qu'elles modifient. Jakobson voit le principe général de ces modifications comme attente «frustrée». Il me semble que ceci ne devrait pas être expliqué comme déviation par rapport à la norme, que les stylisticiens sont enclins à invoquer. J'ai proposé ailleurs le modèle suivant pour rendre compte de l'attente frustrée: dans une chaîne verbale, le stimulus de l'effet de style (contraste) repose sur des éléments de basse prévisibilité encodés dans un ou plusieurs constituants immédiats: les autres constituants, dont le *pattern* rend le contraste possible, forment le contexte. Ce concept de contexte a sur la norme l'avantage d'être automatiquement pertinent: il varie pour chaque effet de style. Seule cette variabilité peut expliquer pourquoi le même fait linguistique acquiert, modifie ou

perd son effet stylistique en fonction de sa position (et aussi pourquoi une déviation par rapport à la norme ne coïncide pas nécessairement avec le style). C'est du fait de la basse prévisibilité que le décodage est ralenti avec pour résultat de forcer l'attention sur les formes. Vous noterez que ce modèle ne repose pas sur un recensement de tous les effets de style connus: en conséquence, il ne peut être dépassé par le développement futur de l'art verbal, en particulier par la création de formes non grammaticales.

Dans le cas des éléments qui rompent le *pattern* la fonction stylistique agit essentiellement à la limite du code (l'usage d'éléments plus «normaux» demande un type spécial de contexte, comme nous le verrons).

La genèse des formations les plus fréquentes doit être attribuée à un ensemble plus large de substitutions possibles: au lieu d'éléments de plus grande prévisibilité, des termes étrangers à l'état de langue (néologismes, archaïsmes, emprunts, etc.), seront utilisés, ou bien des éléments appartenant à une catégorie grammaticale différente de celle permise par la structure de la phrase (périphrase au lieu d'un seul mot, substantif alors qu'un adjectif aurait eu la plus grande probabilité d'occurrence, etc.). Un autre type de formation met en contiguïté des éléments qui s'excluent l'un l'autre: par exemple, les figures étymologiques (exemple «dormez votre sommeil», où le déroulement syntaxique est en contradiction avec une tautologie statique), les chapelets de synonymes, les significations incompatibles, etc.

Ces formations à elles seules, cependant, nous renseignent peu sur la bipolarité des contrastes stylistiques, car elles peuvent être annulées dans la mesure où elles saturent un contexte, devenant ainsi trop prévisibles. L'agent réel de l'attente frustrée c'est une attente *accrue* antérieure à l'occurrence de l'élément de basse prévisibilité. Cette attente *accrue*, résulte du renforcement du *pattern* du contexte. Ainsi, nous pouvons poser en principe que la fonction stylistique tend à développer les séquences verbales selon la ligne de plus haute ou de plus faible probabilité.

Dans le cas de contextes brefs, le *pattern* fort peut être préexistant en tant que tel dans le code, c'est-à-dire un stéréotype; ce qui rend compte du renouvellement des clichés (exemple: la substitution que fait Diderot: «Le linceul ne fait pas le mort», dans le contexte «le . . . ne fait pas le . . .», contexte fourni par le proverbe: «L'habit ne fait pas le moine»), des structures symétriques comme la syllepse, le chiasme, etc., et des variations de rythme sur un modèle métrique. Ou bien le *pattern* fort peut être rendu immédiatement perceptible par une densité de traits qui compensent la brièveté de la séquence (exemple: monostiche), chaque procédé stylistique fonctionne comme un contexte pour un autre procédé stylistique qui suit immédiatement.

Dans des contextes plus larges, le *pattern* «normal» demeure incertain, libre tant que les probabilités d'occurrence ne sont pas restreintes par autre chose que la structure grammaticale: les informateurs ont tendance à identifier de tels contextes avec leur idée empirique de la norme. Mais des restrictions supplémentaires peuvent être ajoutées à celles de la chaîne de Markov et de la grammaire (procédés graphiques, vers, saturations de la séquence par des tropes, vocabulaire spécial excluant certains mots et de ce fait augmentant la fréquence des autres, etc). dont les composants ont chacun une signification (l'arbitraire au second degré si j'ose m'exprimer ainsi); métaphores filées, ou le transfert sémantique initial est maintenu par le couplage systématique des constituants correspondants au niveau du «véhicule» d'une part et de la teneur d'autre part. Dans les réponses secondaires du destinataire, la motivation accrue est ensuite rationalisée cette fois comme Inadéquation de la forme au contenu» ou comme «expression fidèle des intentions de l'auteur».

A nouveau, nous avons affaire à des opérations psychologiques qui modifient notre interprétation, mais non la perception du message. Leur existence seule suffirait à justifier une linguistique du décodeur séparée parce que la ~~superstructure métalinguistique qu'elles construisent est bien différente de la réalité~~ objective de ce qui est dit. En voici un exemple particulièrement frappant:

lorsqu'un terme acquiert sa valeur stylistique de la fréquence de ses occurrences, ce n'est pas la fréquence réelle mais la fréquence apparente qui joue un rôle, car le seuil de perception varie avec la nature du terme récurrent. La récurrence d'un mot qui attire déjà l'attention est perçue plus vite que celle d'un mot qui est mis en valeur seulement par sa répétition; dans la poésie tchèque, si les frontières entre les mots sont réalisées par des procédés sémantiques et syntaxiques, le rythme, quoique «monté» sur un mètre régulier semble moins régulier que dans le «vers libre». Ce décalage constant nous rappelle combien il faut utiliser avec précaution la statistique en stylistique. Le décalage entre le message réel et le message tel qu'il est perçu peut altérer totalement l'acte de communication: il en est ainsi avec ce que j'appelle l'illusion de réalisme. Les auteurs utilisent souvent des termes exotiques ou techniques comme véhicules de leurs comparaisons ou comme outil de descriptions (par exemple, les termes de botanique chez Rousseau ou Chateaubriand, pour illustrer des descriptions rustiques). Mais ces mots sont au-delà de la compréhension de l'homme moyen et ainsi n'expliquent ni ne «montrent» quoi que ce soit. Ils ouvrent littéralement sur un vide sémantique; le destinataire remplit ce vide puisqu'il remplace immédiatement le référent inconnu par une fiction appropriée de son imagination. Ceci se produit avec des mots mieux connus, dont le référent reste néanmoins étranger à l'expérience réelle du destinataire: quand Flaubert, décrivant l'Afrique, parle de «chameaux... couchés sur le ventre, à la manière des autruches», l'idéation de son lecteur n'a pas besoin de référent objectif, mais seulement d'une expression de référence. La référence apparente à la réalité masque une véritable autarcie sémantique du message.

1.6. En quoi consiste les fonctions stylistiques des faits de langage

Nous sommes proches de cette manifestation formalisée du langage, de cette grammaire de la poésie, dont Jakobson voit la prééminence sur la fonction

référentielle. Pour lui, la structure d'un message dépend de sa fonction dominante et de l'importance, relativement à celle-ci, d'une combinaison des autres fonctions. Mais j'objecterais que deux fonctions seulement sont toujours présentes — stylistique et référentielle — et que la fonction stylistique est la seule centrée sur le message tandis que les autres ont ceci en commun qu'elles sont orientées sur quelque chose d'extérieur à lui, et qu'elles organisent le discours autour du décodeur, et du contenu. C'est pourquoi il semble plus satisfaisant de dire que la communication est structurée par les cinq fonctions directionnelles, et que son intensité (depuis l'expressivité jusqu'à l'art) est modulée par la fonction stylistique.

C'est ainsi que la fonction stylistique l'emporte constamment sur la fonction référentielle. Même si un message peut en théorie être orienté sur un référent objectif, son pouvoir effectif, cognitif ou dénotatif, dépend de l'effet du signe sur le destinataire, de l'information que transmet ce signe et non de la façon plus ou moins complète ou plus ou moins fidèle qu'il a de représenter la réalité. Quand il est «neutre», cette représentation de la réalité dépend de l'attention de l'encodeur, de sa compréhension, qui à son tour engendrera l'expressivité et contrôlera le décodage. La connaissance propre qu'a le destinataire du référent, tend à être oblitérée par la structure plus simple et donnée une fois pour toutes que le style aura construit à partir de ce référent. Pour la littérature d'imagination, le référent tend à devenir purement verbal, et la «poésie obscure» est le terme de cette évolution: à partir du moment où les ambiguïtés sont maintenues au lieu d'être résolues, la fonction référentielle cesse puisqu'elle vise à préserver le lien entre l'objet et sa représentation et la fonction stylistique règne, puisqu'une contrainte maximum est imposée au décodeur, un obstacle maximum opposé à son évocation. Le message obtient, comme un objet, pleine autonomie.

L'attitude du locuteur à l'égard de son sujet étant le véritable principe du style, les traits physiologiques du langage dépendent de la fonction stylistique. De nombreux linguistes les rattacheraient à l'exécution du message plutôt qu'au message, mais Jakobson a montré que ces éléments sont conventionnels et codés

comme les éléments distinctifs, c'est dans le discours écrit que leur nature stylistique apparaît le plus clairement. Simulée ou véritable, l'émotion est dans ce cas système, car son expression simple, purement indicative, est transposée en une représentation symbolique. L'écriture, toutefois, offre peu de moyens de représenter les éléments expressifs (italiques, majuscules). La fonction stylistique pallie le caractère rudimentaire du code par ce que j'ai appelé la «compensation». La chaîne verbale étant une suite de monèmes porteurs d'information, la compensation en fait une sorte de partition musicale de modèles d'exécution. Un mot vulgaire dans un emploi réfléchi de la langue, par exemple, crée un contraste mais en même temps note comme sur une partition une intonation expressive, qui, qu'elle soit actualisée ou non par le lecteur, est signe stylistique encodé.

Loin d'être une transcription appauvrie du discours, l'écriture est utilisée par la fonction stylistique pour accroître le rendement informationnel du langage.

Chapitre 2. Les particularités fonctionnelles des synonymes stylistiques de la langue française

2.1. L'analyse des synonymes stylistiques

du verbe *parler*

Le verbe latin *loqui*, qui signifiait 'parler', n'a pas vécu dans les langues romanes. Les mots français *interlocuteur*, *allocution*, *circonlocution*, sont des emprunts, de même *qu'éloquent* et *éloquence*. En Gaule et en Italie, *loqui* a été remplacé par un verbe d'origine religieuse, *paraulare*.

Le mot latin *parabola*, d'origine grecque, qui signifiait proprement 'parabole', s'est dit de toute espèce de discours. En passant par la forme intermédiaire de *pa-raula*, il a donné *parole*. Le dérivé *paraulare* a abouti à *parler*. Mais, à côté du verbe normal, *parler*, se sont développés des verbes qui, exprimaient la même notion avec une valeur dépréciative, celle de 'parler pour ne rien dire', de 'parler avec excès', de 'parler avec ostentation' ou en se vantant'. Nous pouvons les répartir en trois catégories, d'après leur origine:

1. **Des verbes d'origine étrangère.** — Dans le latin d'Espagne *loqui* avait été remplacé par *fabulari*, proprement 'faire des contes'. *Fabulari* est devenu *hablar*, qui est le mot normal en espagnol pour exprimer l'idée de 'parler'. Ce verbe a été emprunté au XVI^e siècle par le français, sous la forme *habler*, avec le sens de 'parler avec vantardise'. D'autre part, le mot espagnol *palabra*, qui signifie 'mot', 'parole', et qui a la même origine que le mot français *parole*, a fourni *palabre*, avec le sens défavorable de 'discussion interminable et vaine'. Sur *palabre* le français a fait un verbe, *palabrer*. Voilà donc deux mots espagnols normaux qui sont passés en français avec un sens dépréciatif. Il est vrai qu'inversement les Espagnols ont donné au verbe français *parler*, dont ils ont fait *parlar*, le sens de 'bavarder', 'parler sans mesure et sans discrétion'. Il semble qu'entendant des paroles dans une langue

étrangère que nous ne comprenons pas, nous soyons portés à les interpréter de façon malveillante.

2. **Des verbes d'origine savante.** — *Pérorer* est emprunté au latin *perorare*, qui signifie 'conclure un discours'. Ce sens, propre à l'art oratoire, a été gardé par le dérivé *péroration*, tandis que le verbe a pris un sens dé-préciatif: celui de 'parler trop longuement, avec trop d'emphase'. Un autre verbe d'origine savante, ou plutôt scolaire est *lanusser*. On prétend qu'au début du XIX^e siècle un professeur de littérature de l'Ecole Polytechnique a donné, comme premier devoir, à ses élèves, une dissertation sur *Lanus*, roi mythologique de Thèbes. ' *Lanus* - a pris le sens de 'discours' et *lanusser* celui de 'discourir', tous deux avec une nuance nettement ironique.

3. **Des verbes d'origine populaire, qui constituent le groupe le plus nombreux.** — Ce sont des mots expressifs, dont plusieurs comportent la répétition des consonnes labiales **p** ou **b**, comme si l'on voulait imiter le mouvement des lèvres de personnes **qui** parlent vite: c'est sur ce modèle que sont construits les mots *babil*, *babiller*, *babillage*, d'une part, et d'autre part, *papoter* et *papotage*. Les deux derniers mots ne sont attestés qu'au XVIII^e siècle, mais le moyen bge avait déjà un verbe *papeter*. Des mots de structure analogue se rencontrent dans d'autres langues: on a en allemand des verbes *pappeln* et *babbeln*, et en anglais le verbe *to babble*. En latin déjà il existait un mot imitatif, *baba*, qui est devenu *bave* en français. *Bave* et son dérivé *baver* ont souvent au moyen bge le sens de 'bavardage', 'bavarder'. Mais, l'évolution phonétique ayant fait passer le **b** intérieur à **v**, ils ont perdu leur valeur expressive. Ils ont été remplacés, pour exprimer leur sens primitif, par des dérivés formés à l'aide du suffixe péjoratif **-ard**: *bavard* est du XV^e siècle, *bavarder* du XVI^e, *bavardage* du XVIII^e. Sur le même type on a fait l'expression plaisante *tailler une bavette* 'faire une partie de bavardage'.

D'autres mots populaires se rattachent à des noms de la pie, oiseau, réputé bavard par excellence. Le plus ancien, qui remonte au XVI^e siècle, est *jaqueter*, qui a aujourd'hui un caractère tout à fait trivial: il est dérivé de *Jacquette*, féminin de

Jacques, employé comme sobriquet plaisant de la pie. Ce mot est sans rapport avec *jactance*, 'vantardise', emprunté au latin *jactantia*, qui avait déjà ce sens. Un autre nom de la pie était *agasse*, d'origine germanique. C'est ce nom qui, combiné avec *jaqueter*, a donné *jacasser*, beaucoup plus récent, puisqu'il n'est pas attesté avant le début du XIX^e siècle. *Jacasser* appartient à la langue familière, il est loin d'avoir le caractère trivial de *jaqueter*.

Un autre mot de caractère expressif, avec la même syllabe *ja* initiale, est *jaser*. *Gazouiller*, qui semble lui être apparenté, n'a pas de valeur dépréciative: il se dit des sons dépourvus de sens qu'articule le jeune enfant qui ne sait pas encore parler.

La notion de 'parler' se prête particulièrement à la création de synonymes dépréciatifs. Le nom d'agent *parleur* n'existe que dans les locutions défavorables (*grand parleur*, *beau parleur*), en dehors, naturellement, de *haut-parleur*, nom d'appareil. Cette dépréciation est liée à une attitude subjective. On remarquera qu'à côté des adjectifs malveillants *bavard* et *prolix*, nous avons l'adjectif bienveillant *disert*. Tout en cette matière est affaire de jugement personnel.

2.2. La caractéristique sémantique des synonymes lexico-stylistiques

Les mots et locutions employés selon les circonstances de l'énoncé pour exprimer la même notion mais appartenant aux différents styles de la langue et ayant par conséquent une couleur stylistique, qui varie d'un synonyme à l'autre, s'appellent synonymes stylistiques. Soient les trois synonymes 'mort', 'trépas', 'décès'.

Le substantif 'mort' n'a point de couleur stylistique, puisqu'il est employé dans tous les styles de la langue, dans toutes les situations, quelles que soient les circonstances de l'énoncé et qu'il s'agisse d'un homme ou d'un animal. 'Trépas' et 'décès' ne s'appliquent qu'à l'homme. Le premier, mot vieilli, est un synonyme

poétique de 'mort' ; il n'est que rarement employé. Il serait déplacé dans la conversation courante, dans un document officiel, ou dans un exposé scientifique. On le trouve quelquefois dans un discours politique, écrit ou parlé, mais toujours emphatique, ainsi que dans la poésie ou la prose d'art. 'Décès' est un terme officiel ; il est employé dans le langage de l'administration et du droit (actes de l'état civil, par exemple) ainsi que dans le langage de la presse.

Comparons l'emploi de ces synonymes dans des phrases : C'était *la mort* des pauvres, qui n'a ni faste, ni suivants, ni amis, ni parents. (H. de Balzac. Le père Goriot). Le lendemain matin, Bianchon et Rastignac furent obligés d'aller déclarer eux-mêmes *le décès*, qui vers midi fut constaté. (Ibid.). O jours où *le trépas* perdit son privilège... (V. Hugo. *Odes et Ballades*).

Les verbes 'obéir' et 'se soumettre' (« obéir, le plus souvent parce qu'on renonce à résister »), synonymes idéographiques neutres, ont pour synonyme stylistique le verbe 'obtempérer', terme de droit et d'administration, qui est du style officiel : 'obtempérer à la justice', 'obtempérer à un ordre'. *Obéis-moi !* Je suis ton père ! (Villiers de l'Isle -Adam. *Contes cruels...*). ...à un croisement, deux gendarmes arrêterent ma course. « On ne passe pas ! » me dirent-ils. ...*j'obtempérai* sans demander pourquoi. (P. Daninos. *Les carnets du major... Thompson*).

Souvent, il y a entre les synonymes stylistiques des différences supplémentaires, différences de sens ou celles d'expressivité. Le verbe neutre 'céder' a deux synonymes stylistiques, 'caler' et 'caner', dont le premier est familier et le second populaire. On 'cède' pour une raison ou une autre ; on 'cale' quand on se sent impuissant, on 'cane' quand on a peur. Les substantifs 'papelardise' et 'patelinage', synonymes familiers d'"hypocrisie", ont chacun une nuance de sens particulière. 'Papelardise' suppose les manières doucereuses du faux dévot qu'on emploie pour mieux tromper ; il concerne plutôt le caractère que la conduite ; 'patelinage' implique des manières insinuantes et artificieuses d'une personne qui flatte pour mieux tromper et se dit plutôt de la conduite que du caractère.

L'abréviation 'aristo', synonyme populaire d'aristocrate, a une valeur ironique ou péjorative.

Pour résumer, examinons deux séries de synonymes embrassant des termes qui se distinguent par le sens et la couleur stylistique, par l'expressivité ou l'emploi. Beau, joli, bath, chouette. 'Beau' et 'joli' sont des synonymes idéographiques à différences sémantiques, 'beau' désignant plus spécialement ce qui a de la régularité, de la noblesse, de la grandeur, 'joli', ce qui est délicat, fin, charmant. 'Bath' et 'chouette' sont des synonymes populaires de 'beau' et de 'joli' a valeur d'appréciation accentuée. 'Beau', 'joli', 'bath' et 'chouette' se disent des êtres animés et des choses. Voici des exemples : ...la *belle* Ariane, assise, des grains de corail au cou, ses bandeaux noirs au long de ses joues pâles, svelte, en un blanc peignoir, [. . .] regardait, de ses noirs yeux un peu fixes, le village endormi, la campagne lointaine... (Villiers de l'Isle-A dam. *Contes cruels*...). ...je voulais connaître la jeune fille ; je me figurais qu'elle était *jolie*. (H. de Balzac. *Gobseck*). Elle est bien *bath*... ! (J. Laffitte. *Rosé France*). Tu es *belle*, dit-il... - Tu es *chouette*, dit-il, tu es vraiment *chouette*....Il essaie de me faire entrer dans sa familiarité. (R. Vailland. *La fête*...).

Aimer, chérir, affectionner, être épris, être fêru d'amour, adorer, idolâtrer, gober, avoir le béguin, en pincer pour.

'Aimer', mot littéraire neutre, peut exprimer divers degrés du sentiment et s'applique soit aux êtres animés, soit aux choses.

'Chérir' suppose une certaine nuance du sentiment: c'est aimer tendrement. De ce fait, ce verbe s'applique surtout aux personnes ; de plus, il ne peut avoir pour sujet qu'un substantif désignant l'homme.

'Affectionner' emporte seulement l'idée d'attachement et exprime un sentiment plus modéré que 'chérir' ; il s'applique aux êtres animés et aux choses.

'Etre épris', 's'éprendre' suppose un sentiment fort et vif, c'est aimer avec violence une personne ou une chose.

'Etre féru d'amour' implique le même sentiment qu'"être épris", mais c'est une tournure livresque, recherchée et surannée, et qui ne s'applique qu'aux personnes.

'Adorer', verbe à valeur affective, suppose aussi un sentiment très fort, mais autrement nuancé : c'est aimer avec passion ce que l'on admire (un être ou une chose).

'Idolâtrer' ne fait partie de la série qu'au sens figuré qui dérive du sens propre de ce verbe « adorer les idoles » ; au figuré, c'est aimer éperdument, avec excès, aimer aveuglément, de manière irraisonnable.

Le verbe 'gober' ainsi que les locutions 'avoir le béguin' et 'en pincer pour', qui ne s'appliquent qu'aux personnes, sont des synonymes stylistiques d'"aimer" : 'avoir le béguin' est familier, 'gober' et 'en pincer pour' sont populaires. Ajoutons que les locutions 'avoir le béguin' et 'en pincer pour' supposent un sentiment passager. Ces trois synonymes du verbe 'aimer' sont employés dans la langue parlée familière avec une nuance d'ironie.

Voici quelques exemples : ...il aimait infiniment sa femme. (G. Flaubert. *Madame Bovary*). Il aimait un peu cette pauvre fille. (I b i d.). Pendant les cinq dernières années, Annette avait vécu dans l'enveloppement moral de son aimable père, qui la *chérissait*... (R. Rolland. *L'âme enchantée*). Ainsi, en Europe, l'on *chérit*, généralement, ses vieux parents... (Villiers de l'Isle-A d a m. *Contes cruels*...). Il *affectionne* beaucoup, lui, cette chaumière, et cette vieille grand-mère qui le gâte avec adoration. (P. Lot i. *Mon frère Yves*). Elle *s'était éprise* de la sœur qu'elle avait découverte. Elle ne la connaissait guère ! Mais, du moment qu'on *aime*, cette incertitude n'est qu'un attrait de plus. (R. Rolland. *L'âme enchantée*). Vous *aimiez* donc Mercedes ? — Je *l'adorais* ! (A. Dumas). On avait dû, pensait-il, *l'adorer*. Tous les hommes, à coup sûr, l'avaient convoitée. (G. Flaubert. *Madame Bovary*).

Idolâtré par sa tante, *idolâtré* par son père, ce jeune héritier était, dans toute l'acception du mot, un enfant gâté. (H. de Balzac). T'es-tu assez moquée de Milandre qui *a un gros béguin* pour toi... (H. Bazin. *Lève-toi...*)

Nous avons relevé des synonymes à couleur stylistique plus ou moins accentuée, appartenant à la conversation familière, à la langue poétique ou à la terminologie spéciale. Les distinctions stylistiques peuvent être bien plus délicates.

Soient les paires de synonymes idéographiques neutres 'briser — casser', 'croûter — pousser', 'enlever — ôter', 'se hâter — se dépêcher'. 'Briser', 'croûter', 'enlever', 'se hâter' sont plus « distingués », ils appartiennent au langage plus recherché, tandis que 'casser', 'pousser', 'ôter', 'se dépêcher' sont d'un ton plus familier. Aussi, dans la conversation quotidienne on dira : *J'ai cassé* une assiette. *Mes fleurs poussent* bien. *Ôtez* le couvercle. *Dépêche-toi*.

On relève des synonymes à différences stylistiques non seulement parmi les mots significatifs ; toutes les catégories de mots, conjonctions et prépositions y comprises, sont sujettes à la répartition.

On notera la différence entre 'bien que' et 'quoique', 'lorsque' et 'quand', 'dès que' et 'aussitôt que', 'ainsi que' et 'comme', 'afin que' et 'pour que', 'près de' et 'à côté de', 'parmi' et 'au milieu de', 'cependant' et 'pourtant', 'point' et 'pas', 'nul' et 'aucun' : le premier terme de chaque paire sera préféré dans le langage recherché, le second, dans le langage familier.

2.3. Les types des synonymes phraséologico-stylistiques de la langue française

Les groupements phraséologiques, les locutions toutes faites sont souvent synonymes de mots isolés. Les locutions 'avoir le béguin' et 'en pincer pour' sont des synonymes du verbe 'aimer'. Sont aussi synonymes la locution verbale 'prendre le parti de' (+infinitif) et le verbe pronominal 'se décider à', la locution adverbiale 'de bon gré' et l'adverbe 'volontairement', ainsi que les locutions adverbiales 'de bon

cœur', 'de bonne grâce' et l'adverbe 'volontiers'. La locution adverbiale familière 'tout de go' correspond à l'expression neutre 'sans cérémonie' : Pressé, visiblement gêné, Pascal s'excusa de ne point me recevoir et, *tout de go*, me demanda l'objet de ma visite. (H. Bazin. *Lève-toi...*).

D'autre part, il arrive que plusieurs locutions forment des séries synonymiques dont les termes présentent des différences stylistiques, sémantiques et expressives. Soient les trois locutions adverbiales 'contre son gré', 'à contrecœur', 'à son corps défendant' : les deux premières sont des synonymes idéographiques, la troisième est leur synonyme familier. La locution 'à son corps défendant' est une unité phraséologique qui signifiait originairement 'en défendant sa vie'.

La locution littéraire neutre 'avoir de l'aplomb' a pour synonymes les locutions 'avoir du cran', 'avoir du toupet', qui sont familières, et 'avoir du culot', qui est populaire. Entre ces synonymes stylistiques, il y a aussi des différences sémantiques. 'Avoir de l'aplomb', c'est agir avec beaucoup d'assurance que rien ne réussit à déconcerter ; 'avoir du cran' ajoute à l'idée d'assurance celle d'énergie et de courage, 'avoir du toupet', celle d'effronterie, 'avoir du culot' implique l'effronterie, voire l'insolence.

Les locutions familières 'faire bombance' et 'faire ripaille', synonymes du verbe neutre 'festoyer' (intransitif), sont des synonymes à différences sémantiques et expressives. 'Festoyer' ne suppose qu'un repas de fête, abondant et somptueux, 'faire bombance' emporte l'idée d'abondance non seulement de la nourriture, mais aussi des boissons. La locution 'faire ripaille' implique l'excès, la débauche de table ; elle est péjorative.

Il existe beaucoup d'expressions synonymes parallèles appartenant, l'une aux styles écrits, l'autre à la langue parlée ; comparez, par exemple, 'extraire une dent' et 'arracher une dent', 'contracter une maladie' et 'attraper une maladie'.

2.4. Les fonctions contextuelles des synonymes

phraséologico-stylistiques

Nous notons, que plusieurs unités phraséologiques françaises forment des séries synonymiques insérant 8-10 (mais parfois et plus) – synonymes phraséologiques. Par exemple, dans le français moderne existe 19 phraséologismes avec la signification «mourir», sans compter les expressions argotiques. Cf : *s'en aller*; *quitter le monde*; *rendre l'âme*; *rendre le dernier soupir*; *partir pour l'autre monde*; *finir ses jours*; *fermer les yeux*; *aller ad patres*; *passer de vie à trépas*; *descendre dans la tombe*; *paraître devant Dieu*; *mettre ses habits bas pour toujours (fam.)*; *plier bagage (fam.)*; *sortir les pieds en avant (fam)*; *chez rester (fam.)*; *avalier son extrait de naissance (fam.)*; *casser sa pipe (pop.)*; *passer l'arme à gauche (pop.)*; *tourner de l'oeil (pop.)*.

Aller (se porter) bien, se porter eomme un charme (chêne), se porter comme le Pont-Neuf, (être) sain comme son oeil, (être) sain comme un chou cabus, avoir une santé de fer, être bati à chaux et à sable, avoir bon pied bon oeil - avoir une bonne santé, il est bon de se sentir. Les membres de la série se distinguent par les nuances sémantiques, par l'intensité et l'éloquence. Ils sont utilisés principalement dans le style parlé.

Aller bien (se porter bien) indique l'état de la santé à ce moment-là.

- Bonjour, monsieur le marquis, vous *allez bien* ce matin ? (G. de Maupassant. *Mont-Oriol*)

Oui, il en était à ce point ou l'on crève en disant qu'on *se porte bien* (E. Zola. *L'Assommoir*).

Il *se portait bien*, il avait bonne mine [...]. (G. Flaubert. *Madame Bovary*).

Se porter comme un charme (chêne) indique que chez quelqu'un a une invariablement bonne santé, et se distingue de *aller bien* par une plus grande intensité. Il possède une plus grande éloquence grâce à la figuration claire.

Valentin Médina [...] âgé de 61 ans, se *portant comme un charme*, est, depuis le jour de sa naissance, éveillé 24 heures sur 24. Tous les médecins en perdent leur latin [...].

- Votre père, lui, est toujours vaillant ?

- Il est en pleine forme.

- Jamais malade ?

- Il *se porte comme un chêne*.

- Il est merveilleux pour son âge.

- Il respire la santé (M. T h ě r sur n d. *Du tac...au tac*).

Se porter comme le Pont-Neuf (*Pont-Neuf* - le pont le plus vieil et très solide en pierre de Paris) dit sur celui qui a une santé solide; il a la même signification, que l'expression précédente, mais il s'en distingue par l'image, se trouvant dans sa base.

- Il est mort! Mon mari est mort! Octave!

- Mais non, qu'est-ce que tu vas supposer!

- Hector se *porie comme le Pont-Neuf* (M. Aymé. *Clerambare*).

(*Être*) *sain comme son oeil*, *être sain comme un chou cabus* et *avoir une santé de fer* coïncident à la signification avec les expressions précédentes, mais dans la base de ceux-ci se trouvent les images différentes, qui fait possible de donner au texte la couleur différente expressive (cf. La santé de fer - être sain comme le boeuf).

Cet homme si bien conserve, *sain comme son oeil* et avec lequel on pouvait avoir encore beaucoup d'agrement [...] (H. de Balzac. *Le Père Goriot*).

- Et tu es bien guéri ? - *Sain comme un chou cabus* (R. Rolland. *Colas Breugnon*).

Il a fort heureusement *une santé de fer*, de la bonne **humeur** [...].

Être bati à chaux et à sable indique, que quelqu'un possède non seulement la santé magnifique, mais encore est ferme déposé encore. .

Noël Schoudler réalisa alors que durant cette succession de drames, sa maladie de coeur l'avait laissé parfaitement en paix.

- Je vous ai toujours affirmé : vous êtes bati à chaux et à sable, dit Lartois (M. D r u sur n. *Les Grandes Families*).

Avoir bon pied bon oeil est utilisé principalement, quand il s'agit sur les personnes de l'âge avancé et souligne, que quelqu'un est sain encore et est complet des forces, malgré l'âge.

Le bonhomme en veste et gilet à carreaux à *bon pied bon oeil* à 73 ans [...].

Courir à toutes jambes, courir eomme un fou (un dératé, un désespéré), courir comme au feu, courir ventre à terre, courir comme un cerf (zebre, lapin, lièvre), courir (filer) comme un peteux (fam) - courir comme un dératé

Courir à toutes jambes, courir comme un fou (un dératé, un désespéré), courir comme au feu, courir ventre à terre et courir comme un cerf (zebre, lapin, lievre) sont égaux par la signification et la couleur stylistique, mais possèdent les moyens spéciaux expressifs - la différence des images.

Une dame lui lança au passage un petit bouquet de violettes, qui lui frola le visage, il fut pris de panique et *courut à toutes jambes*, renversant une chaise qui se trouvait sur son chemin (R. Rolland. *Jean-Christophe*).

Georges *courait comme un fou*. Derrière lui, les coups de sifflet retentissaient, déchirants. Une grande peur l'avait envahi, une frayeur d'animal qui ruse pour sauver sa vie (M. de Saint-Pierre. *Les Ecrivains*).

... la maison avait fait neufrage... - «La maison!» je *cours comme un dératé*... Mariette! (H. Barbusse. *Le Feu*)

- Oh! oh! oñ va done le père Grandet, qu'il *court* des le matin *comme au feu*? (H. de B a l z a c. *Eugenie Grandet*)

Sans l'écouter, je *courais ventre à terre* (Scribe. *L'Heritiere*).

Potdevin qui était très souple [...]. prit son élan et passa *en courant comme un cerf* (A. Nazarjan).

[...] à quatre-vingt-cinq ans, Hochon fait ses quatre repas, mange de la salade avec des oeufs durs le soir, et *court comme un lapin* (A. Nazarjan).

- Un instant, mon cher monsieur, un instant, disait le pasteur, vous *courez comme un lièvre*, laissez-moi reprendre haleine (A. Nazarjan).

Mais pourquoi couriez-vous ce matin comme un perdu ? Mais, tous, nous, *courions comme des derates* (M. Thérond. *Du tac... au tac*).

Et le bandit, lui, *avait file ? Comme un zèbre* (M. Thérond. *Du tac... au tac*).

Jouer un tour à qn, jouer (faire) une blague à qn (fam), jouer une (des) niche (s) à qn (fam), jouer (faire) une (des) farce (s) à qn, raouter un bateau à qn (jam), faire des mistoufles à qn (argot) - jouer la plaisanterie avec quelqu'un

Jouer un tour à qn - rire de quelqu'un, jouer la plaisanterie au dommage, au détriment de quelqu'un. Ne précise pas les générations du tour et c'est pour cela que le composant nominatif peut avoir à lui-même l'adjectif précisant (vilain, sale, bon etc.), donnant la signification à l'expression 'jouer la plaisanterie mauvaise, méchante avec quelqu'un, méchamment jouer un tour'. Parfois aussi, pour se venger, surnoisement il *lui jouait le tour* de lui présenter, comme étant *do lui*, des airs de grands musiciens (R. Rolland. *Jean-Christophe*).

Parce que le réveillon m'a *joué le plus sale tour* du monde... (G. De Maupassant. *Mademoiselle Fifi*)

Jouer (faire) une blague à qn coïncide par la signification et l'utilisation avec *jouer un tour à qn*, mais se distingue par la coloration familière.

Faire une très mauvaise blague à un ami (J. Dubuis).

Jouer une (des) niche (s) à qn - jouer un tour sans quelques intentions prémeditées. Il se rapporte au style familier - parlé des paroles.

Ainsi coulaient les journées des deux enfants, à quelques pas l'un de l'autre - sauf lorsque Antoinette s'avisait, en passant, de *jouer une niche* à son frère, de lui lancer au nez une poignée d'aiguilles de pin, ou de secouer son arbre, en menaçant de le faire tomber (R. Rolland. *Jean-Christophe*).

[...] il était comme un gamin qui *joue des niches* (R. Rolland. *Jean-Christophe*).

Jouer (faire) une (des) farce (s) à qn - jouer un tour à quelqu'un, le lever pour le rire, duper, jouer.

«Eh bien, dit le gros officier, tu as réfléchi ?» Je le regardai avec curiosité, comme des insectes d'une espèce très rare. Je lui dis :

«Je sais où il est. Il est caché dans le cimetière» [...] C'était *pour leur faire une farce*. Je voulais les voir se lever, boucler leurs ceinturons et donner des ordres d'un air affairé (J. - P. Sartre. *Le Mur*).

Monter un bateau à qn à la même signification {importance}, mais se distingue par la coloration familière.

[...] on finit par *monter un bateau* à Lucien. Il se trouvait toujours quelqu'un pour dire négligemment : «Fleurier qui aime tant les Juifs [...]» Lucien devenait rouge, il frappait sur la table en criant : «Sacre nom!» (J.-P. Sartre. *Le Mur*)

Faire des mistoufles à qn - jouer la plaisanterie mauvaise avec quelqu'un. Il appartient à l'argo.

Mais oui, je l'ai connu. Il habitait, à l'époque, 20, rue Beaumier [...]. J'ai eu l'occasion de lui serrer la main deux ou trois fois [...]. Un homme modeste. Il avait l'air préoccupé. C'est que la police, aussi, *lui faisait des «mistoufles»* [...].

Prendre le départ, tourner les talons, prendre le large, se la casser (argot), battre en retraite, prendre la porte, partir à l'anglaise, deloger (s'en aller) sans trompette (sans tambour ni trompette), mettre les bouts (pop), lever le siège, prendre ses cliques et ses claques (pop), prendre la clef des champs, faire (sauter) le mur, faire une fugue, lever le pied - quitter quelque place

Prendre le depart - quitter quelque place pour le temps plus ou moins de longue durée ou pour toujours.

- Si votre Majeste desirait être obeie ponctuelle-ment, elle pourrait me dormir **un** ordre raisonnable. Elle pourrait m'ordonner, par exemple, de partir avant une minute [...]. Le roi n'ayant rien repondu, le Petit Prince hesita d'abord, puis, avec un sourire, *prit le depart* [...] (A. d e Saint-Exupery. *Le Petit Prince*).

Tourner les talons et prendre le large ont la même signification, mais possèdent une plus grande éloquence grâce aux images vivantes, chacun de qui à le pittoresque.

Le vieux branla la tête et dit : «D'ailleurs je n'ai pas d'argent.»

Et le fils *tourna les talons*.

[...] je reconnus, au premier regard, Jean Aze-vedo, et d'abord imaginai que je troublais un rendezvous, tant son visage montrait de confusion. Mais je voulus en vain *prendre le large*; c'était etrange qu'il ne songeat qu'a me retenir [...] (F. M a u r i à c. *Therese Desqueyroux*).

Battre en retraite - quitter provisoirement quelque place, le séjour à qui est indésirable pour n'importe quelle personne; s'éloigner aussi ou s'écarter à la partie.

L'infirmier arriva [...]. Lulu était parvenu à se lever [...]; il trainait ses fesses nues sur le dallage blanc doimant des coups de poings dans les jambes de l'infirmier [...]. - Allez! La petite chemise! dit le gardion-chef. Puis aux deux femmes, d'un air mechant : - Vous ferez mieux de partir, mesdames [...]. Isabelle et Polant *battirent en retraite* [...] (M. D r u o n. *Les Grandes Families*).

Prendre la porte - partir il est imperceptible quelque part.

Alors, le chapelier, profitant de la clameur soulevée par cet exercice, *prit tranquillement la porte*. Les camarades ne s'aperçurent même pas de son départ (E. Z o l a. *L'Assommoir*).

Partir à l'anglaise - partir il est imperceptible quelque part, sans prendre congé (étant en visite, sur l'accueil d'affaires etc.).

Mais le pope, mais le pope, il *est parti à l'anglaise*; on se sauve toujours ainsi dans le monde quand on s'en va de bonne heure (G. de Maupassant. *Pierre et Jean*).

Deloger (s'en aller) sans trompette (sans tambour ni trompette) - partir imperceptiblement, tout doucement pour le temps plus de longue durée.

S'en aller ainsi sans tambour ni trompette, et nous laisser là, nous, ses amis! (M. Rat).

Mettre les bouts - partir imperceptiblement, tout doucement, s'esquiver, être lavé, pour éviter l'ennui ou le danger. Il appartient au langage populaire.

Ecoute, si jamais il chez avait un pepin, tu ne sais rien, tu n'a rien vu, rien entendu. Sezenac à disparu et vous avez pense qu'il *avait mis les bouts* (S. de À e à u v sur i r. *Les Mandarins*).

Lever le siège - partir, quitter quelque place, en laissant la compagnie, la société.

Quand le café fut servi, Felicite s'en alia preparer la chambre dans la nouvelle maison, et les convives bientôt *leverent le siege* (G. Flaubert. *Madame Bovary*).

Prendre ses cliques et ses claques - quitter quelque place pour toujours, partir ou partir, ayant emporté ou en emmenant avec lui-même les objets. Possède le contenu moqueur - péjoratif. à la coloration du langage populaire.

Prends tes cliques et tes claques et tire-toi à fond d'train! [...] Les flics nous sont tombes sur l'poil à Issy (A. Beaucaire. *Symphonie en 6,35*)

Prendre la clef des champs - quitter quelque place en secret, partir ou partir, en souhaitant échapper pour la liberté, s'enfuir. La sortie ou l'évasion peut être réalisée par tous les moyens. Le sujet peut être exprimé et les noms inanimés nommant les objets ou les notions abstraites.

Fabrice, present à tout l'entretien, avec un des anciens amis de la marquise, maintenant conseiller au tribunal forme par l'Autriche, était grandement d'avis de *prendre la clef des champs*. Et, en effet, le soir même il sortit du palais cache dans la voiture et conduisait au theatre de la Scala sa mere et sa tante (Stendhal. *La Chartreuse de Parme*).

Être au courant (de qch), avoir connaissance de qch, être à la page, être dans le coup (pop), être à la couleur (argot), avoir vent de qch - être informé, être au courant de quelque chose

Être au courant (de qch) à la signification la plus totale.

- Tu m'as promis le secret, dit Luc; il m'avait fait jurer que tu ne serais pas *au courant*, surtout pas toi (S. de Beauvoir. *Les Mandarins*).

On me dit que je ne suis pas *au courant* de la situation locale, on me reproche de ne faire aucun effort pour elever mon niveau ideologique [...] (R. Vailland. *Beau Masque*).

Avoir connaissance de qch - être entièrement informé, il est bon de connaître les affaires OU les questions, sur qui vont les paroles. Pour le chiffre d'affaires est caractéristique *сочетаемость* avec les mots désignant l'objet concret или le phénomène concret.

Aussi longtemps que chaque medecin n'avait pas eu connaissance de deux ou trois cas, personne n'avait pas eu connaissance de plus de deux ou trois cas, personne n'avait pense à bouger (A. Camus. *La Peste*).

[...] l'assistant de l'avocat d'Eichmann, qui était venu en Allemagne occidentale chercher des temoins pour le bourreau, à declare la semaine derniere au procureur qu'il avait eu connaissance à Jerusalem de deux documents [...] qui mettent en cause Globke [•••]

Être à la page - être au courant de tout de ce que dans l'esprit du temps, ce que est à la mode.

Mais depuis quelque temps le cinema de la petite ville voisine passe de tres beaux films, ceux qui viennent de sortir. Ca fait plaisir de se sentir dans

le monde et pouvoir être à la page. On ne va pas voir les films. Mais on aurait pu les voir, alors, ça nous suffit.

- à Saint-Germain-des-Pres ? demande Zazie qui déjà fretille.

- Non mais, fillette, dit Gabriel, qu'est-ce que tu t'imagines ? C'est tout ce qu'il y a de plus démodé.

- Si tu veux insinuer que je suis pas à la page, dit Zazie, moi je peux te répondre que tu n'es qu'un vieux con (R. Quenneau. *Zazie dans le metro*).

Être dans le coup - être au courant de l'affaire, accepter la participation active ou passive à quelque affaire à la coloration du langage populaire.

Rose baissa la voix :

- Et la femme à côté ?

- Pas de crainte, elle est dans le coup. Tu peux parler (J. Laffitte. *Rose France*).

Être à la couleur à la même signification (im, mais se rapporte à l'argo.

Et comme elle demandait aux ouvriers si Coupeau n'allait pas sortir, eux qui étaient à la couleur, lui répondirent en blaguant que le camarade venait tout juste de filer par une porte de derrière (E. Zola. *L'Assommoir*).

Avoir vent de qch on dit sur celui qui a éclairci par hasard, à appris ou à entendu quelque chose.

- Nous recevons dans un moment les délégués d'une usine de Clichy. Il paraît qu'ils ont eu vent de licenciements (R. Jouglet. *L'Or et le Pain*).

Avait-il eu vent des infidélités de sa compagne ? C'est fort possible, car l'entente neregnait pas dans son ménage et des rumeurs circulaient à ce sujet dans la localité.

2.5. L'interprétation du choix et de l'emploi des synonymes

Les synonymes à valeur différenciée enrichissent l'inventaire des moyens d'expression d'une langue ; ils permettent de choisir le mot ou la locution

nécessaire pour exprimer une idée, pour traduire un sentiment.

Les synonymes à différences sémantiques permettent, tout d'abord, d'exprimer, de la manière la plus fidèle et la plus précise, les nuances de la pensée, parfois très délicates. Comparez par exemple l'emploi des adverbes 'beaucoup' et 'bien' dans l'extrait qui suit : Déjà une ombre jalouse avait passé dans les yeux d'Annette, et elle continua : - Il vous aimait *beaucoup*. Elle voulait sincèrement faire plaisir à Sylvie ; mais sa voix, malgré elle, prit une nuance de dépit. Sylvie crut y sentir une intonation protectrice. Ses petites griffes pointant aussitôt des pattes, elle dit avec entrain : - Oh ! oui, il m'aimait *beaucoup* ! Elle fit une petite pause ; puis, d'un air complaisant, décocha :- Il vous aimait *bien* aussi. Souvent, il me l'a dit. Les mains passionnées d'Annette [. . .] frémirent et se serrèrent. (R. Rolland. *L'âme enchantée*). Le ton condescendant des paroles de Sylvie vient de l'opposition des deux adverbes, 'bien' cédant en force à 'beaucoup'. Comparons encore : Il appartenait à la foule de ces militants modestes et obscurs [. . .], dont l'attachement et la fidélité au communisme [. . .], imposent le respect. Ses voisins *l'estimaient* ; ses camarades *le vénéraient*... (J. Laffitte. *Rosé France*)

Le choix des synonymes 'estimer' et 'vénérer' n'est point fortuit. Ces verbes traduisant fidèlement l'attitude des voisins et des camarades envers le personnage en question, ont un sens commun « avoir une grande déférence pour quelqu'un », exprimé de la manière la plus générale par le verbe 'respecter', terme principal de la série (cf. le nom de la même famille, 'le respect', employé dans l'exemple cité). Mais ils ont aussi des nuances sémantiques : 'estimer' suppose un sentiment de respect fondé sur la connaissance du mérite, des vertus d'une personne ; 'vénérer', c'est rendre un hommage respectueux à ce qui en est digne.

Le choc de deux mots synonymes faisant ressortir leurs différences sémantiques, l'expression des idées rapprochées et opposées reçoit plus de force. Ainsi, Victor Hugo pratique ce procédé pour peindre, par métaphore, les états d'âme de l'homme : Ils disent qu'aimer, c'est *l'aveuglement* du coeur ; moi je dis que ne pas aimer, c'en est *la cécité*. (V. Hugo. *Post-scriptum de ma vie*). Ma cécité

signifiant privation de la vue, et 'l'aveuglement' désignant le trouble, l'obscurcissement de la vue. Et plus loin : Soit, la Révolution s'appelle *la Terreur*. Louis XV s'appelle *l'Horreur*.

Le rapprochement des synonymes 'terreur' et 'horreur' met en lumière leurs nuances sémantiques et expressives : 'terreur' n'implique qu'un grand effroi, tandis que 'horreur' ajoute à l'idée d'effroi celle de répulsion.

Deux ou plusieurs synonymes superposés, chacun d'eux introduisant une nuance d'idée nouvelle, insistent sur une qualité, la mettent en valeur : ...cette figure *pâle* et *blafarde*. (H. de Balzac. *Gobseck*). L'adjectif 'blafard' se dit de ce qui est 'pâle' jusqu'à être désagréable à la vue. Tous les détails de sa lugubre aventure, [. . .], lui revinrent à la fois dans l'esprit, non pas *vagues* et *confus* comme jusqu'alors, mais *distincts*, *crus*, *tranchés*, palpitants, terribles. (V. H u g o. *Notre-Dame de Paris*).

Souvent les synonymes sont disposés en gradation ascendante, c'est-à-dire le synonyme qui suit renchérit sur le précédent. La gradation est propre au discours de nature émotive ; on en trouve des exemples dans la langue parlée, dans le journalisme et les manifestations oratoires, dans la prose d'art et la poésie. En voici un exemple littéraire (le père Goriot parle de son amour pour ses filles) : Vous savez bien que je les *aime*, je les *adore* ! (H. de Balzac. *Le père Goriot*)

La gradation peut embrasser toute une série de synonymes : En dehors du monde littéraire, dit le journaliste..., il n'existe pas une seule personne qui connaisse l'horrible odyssée par laquelle on arrive à ce qu'il faut nommer, selon les talents, la *vogue*, la *mode*, la *réputation*, la *renommée*, la *célébrité*, la *faveur publique*, ces différents échelons qui mènent à la *gloire*, et qui ne la remplacent jamais. (H. de Balzac. *Les illusions perdues*).

À la couleur stylistique d'un mot s'unissent souvent des nuances expressives et affectives ; alors le mot choisi, tout en montrant l'attitude du sujet parlant envers le fait en question, permet d'entrevoir les qualités morales du sujet parlant lui-même. Voici un dialogue qui le prouve : - Sacrebleu ! messieurs, dit le répétiteur,

laissez donc le père Goriot, et ne nous en faites plus manger, car on l'a mis à toute sauce depuis une heure... Que le père Goriot soit *crevé*, tant mieux pour lui ! Si vous l'adorez, allez le garder, et laissez-nous manger tranquillement, nous autres. - Oh ! oui, dit la veuve, tant mieux pour lui qu'il soit *mort* ! Il paraît que le pauvre homme avait bien du désagrément, sa vie durant. (H. de Balzac. *Le père Goriot*).

'Crever' se dit généralement d'un animal ; lorsqu'il est employé en parlant d'un homme, au lieu du verbe 'mourir', 'crever' est un mot vulgaire, synonyme péjoratif et dédaigneux de 'mourir'. On voit bien que ce mot grossier employé en la circonstance caractérise non seulement l'attitude du personnage envers le défunt mais le personnage même.

Enfin, la synonymie, l'existence de variantes stylistiques, c'est-à-dire de différentes formes pour exprimer une même idée, est une ressource qui permet d'éviter la répétition fâcheuse d'un mot. En voici quelques exemples : Elle ferma les yeux. De grosses *larmes* chaudes coulaient sur ses joues. Silvère avait, lui aussi, des *pleurs* au bord des cils. (E. Zola. *La fortune des Rougieri*). Quand elle eut un *enfant*, il le fallut mettre en nourrice. Rentré chez eux, le *marmot* fut gâté comme un prince. (G. Flaubert. *Madame Bovary*). ...une longue procession de prêtres en chasubles et de diacres en dalmatiques [. . .] se développa à *sa vue* et *aux yeux* de la foule. (V. Hugo. *Notre-Dame de Paris*). Ainsi, l'auteur évite la reprise d'un même mot par l'emploi de synonymes. Soient encore ces deux exemples : Le cœur de ce *jeune garçon* de dix-huit ans [. . .] était plein d'un obscur désespoir. [. . .] La guerre. Il y avait quatre ans qu'elle s'était installée. Elle avait pesé sur son adolescence. Elle l'avait surpris dans cette crise morale, où l'*éphèbe*, inquiet de l'éveil de ses sens, découvre avec saisissement les forces bestiales, aveugles, écrasantes de la vie [. . .] Dans tout *adolescent*, de seize à dix-huit ans, est un peu de l'âme d'Hamlet [. . .] Pierre était appelé avec ceux de sa classe, les *enfants* de dix-huit ans. (R. Rolland. *Pierre et Luce*). ...quand l'herbage suivant fut traversé, un beuglement formidable s'éleva. C'était un *taureau* que cachait le brouillard. [. .

] Elle eut le temps de se couler entre deux barreaux (d'une claire-voie), et la grosse bête, toute surprise, s'arrêta. (G. Flaubert. *Un cœur simple*).

On a dû remarquer que dans ces exemples, le nom 'enfant' employé pour désigner le même être nommé par les mots 'jeune garçon' — 'éphèbe' — 'adolescent', n'est pas leur synonyme proprement dit, tout comme 'bête' n'est pas un synonyme de 'taureau'. 'Enfant' est un mot au sens assez large : il est employé pour désigner non seulement un garçon (ou une fille) en bas âge, mais une jeune personne aussi. Entre les mots 'bête' et 'taureau' il y a un rapport de genre à espèce. C'est le contexte qui précise et concrétise le sens des « mots généraux » 'enfant' et 'bête'. Ajoutons que l'emploi de mots généraux au lieu de mots concrets est une tendance propre au français.

Conclusion

1. La synonymie est un phénomène dialectique qui suppose tout à la fois des traits communs et des traits distinctifs. Les vocables forment des séries synonymiques à partir de leur communauté, mais leur présence dans la langue est due principalement à leur fonction différentielle. Au cours de son développement historique la langue devient un instrument de communication de plus en plus parfait. La richesse de la synonymie, en particulier, témoigne de la richesse de la langue en entier. La synonymie est un indice du caractère systémique de la langue.

2. Les opinions des linguistes contemporains sur la synonymie sont bien différentes. Les synonymes se divisent en trois classes, en égard à la nature de leur différence, et à la source d'où elle se tire. Les uns n'ont pas le même radical, et la différence s'obtient par la considération attentive de la signification primitivement inhérente au radical de chacun d'eux. Tels sont: *Abattre, renverser, ruiner, détruire; Paresse, indolence, nonchalance, négligence; Appas, attraits, charmes*. Les autres ont le même radical, mais différemment modifié parce qu'ils sont soumis à des influences grammaticales différentes ou parce qu'ils n'ont pas le même commencement ou la même terminaison, et l'on arrive à saisir leur différence en déterminant la valeur de ces diverses modifications. Exemples: *détail, détails; grain, graine; cher, chéri; passer, dépasser, surpasser*. Les derniers enfin, quoiqu'ils ressemblent aux premiers en ce que d'ordinaire ils ne contiennent pas la même racine, et aux seconds en ce qu'ils n'ont pas la même forme grammaticale, ne doivent leur différence principale d'acception ni à l'un ni à l'autre de ces deux caractères, mais bien à ce que tirant leur origine de langues qui jouissent dans la nôtre d'une plus ou moins haute estime, ils appartiennent à différentes sortes de langages, scientifique ou commun, poétique ou prosaïque, propre ou figuré. A cette classe se rapportent *hypothèse et supposition; hyperbole et exagération;*

épithète et adjectif; sacerdoce et prêtrise; Euménides et Furies; épigraphe, inscription et écriteau.

3. Les synonymes de la première classe ne sont soumis à aucun principe général de distinction. Les synonymes de la seconde classe ayant le même radical ne peuvent différer qu'en raison des modifications que ce radical éprouve dans l'un d'eux ou dans tous, comme *grain* et *graine*, *mont* et *montagne*, *cerveau* et *cervelle*, *renoncement* et *renonciation*. Ceux-là, qu'on pourrait avec raison appeler *synonymes grammaticaux*, sont sujets à des règles générales de distinction qui obligent à les ranger en classes suivant la sorte de modification grammaticale constituant leur différence extérieure et contenant à elle seule leur différence intrinsèque: ceux-ci, les *synonymes étymologiques* ou à *radicaux divers*, se distinguent chacun à sa manière en vertu du sens primitivement attaché à son radical.

4. Les mots et locutions employés selon les circonstances de l'énoncé pour exprimer la même notion mais appartenant aux différents styles de la langue et ayant par conséquent une couleur stylistique, qui varie d'un synonyme à l'autre, s'appellent *synonymes stylistiques*. La stylistique étudie, dans l'énoncé linguistique, ceux de ses éléments qui sont utilisés pour imposer au décodeur la façon de penser de l'encodeur, c'est-à-dire qu'elle étudie l'acte de communication non comme pure production d'une chaîne verbale, mais comme portant l'empreinte de la personnalité du locuteur et comme forçant l'attention du destinataire. Bref, elle étudie le rendement linguistique lorsqu'il s'agit de transmettre une forte charge d'information. Les techniques plus complexes de l'expressivité peuvent être considérées - qu'elles s'accompagnent ou non d'intentions esthétiques de la part de l'auteur - comme de l'art verbal et c'est ainsi que la stylistique fait porter son enquête sur le style littéraire.

4. La synonymie phraséologique de la langue française est très peu étudiée, et jusqu'à ce jour-là il n'existe pas aucun dictionnaire des synonymes

phraséologiques de la langue française. La création du dictionnaire des synonymes français - ouzbèk est la tâche très complexe. Le développement de l'alternance dans le système des unités phraseologiques est la particularité de la phraséologie française qui amène souvent à la formation des variantes phraséologiques. L'alternance est la source la plus importante de l'enrichissement et la rénovation du fonds phraseologique du français moderne. Les variantes phraséologiques sont utilisées largement dans les belles - lettres, elles diversifieront les paroles, servent à les faire plus vives, expressives et exactes.

5. Les synonymes à valeur différenciée enrichissent l'inventaire des moyens d'expression d'une langue ; ils permettent de choisir le mot ou la locution nécessaire pour exprimer une idée, pour traduire un sentiment. Les synonymes à différences sémantiques permettent, tout d'abord, d'exprimer, de la manière la plus fidèle et la plus précise, les nuances de la pensée, parfois très délicates.

LISTE DE LA LITTÉRATURE UTILISÉE

1. Андреев В.Н. Лексикология современного французского языка. М., 1955.
2. Блох и.В. Теоретические основы грамматики. М., 2000.
3. Бондарко Л.В. Фонетическое описание языка и фонологическое описание речи. - Л: Издательство ЛГУ, 1991. - 199 с. Указ. работа, с.93.
4. Васильева Н., Пицкова Л. Теоретическая грамматика. М.1991.
5. Гак В.Г. Языковые преобразования. – М., 1998.
6. Гак В.Г. Теоретическая грамматика французского языка. Морфология. Синтаксис. - М., 2000.
7. Гак В.Г. *Актант*. – Лингвистический энциклопедический словарь. М., 1990
8. Гак В.Г. Сопоставительная лексикология. М., 1977.
9. Исмоилов С.И. Ахборот сўрашда маданият факторнинг ўрни. – Тил ва миллий маданият: СамДЧТИнинг 10 йиллик юбилейига бағишланган ўтказилган Халқаро илмий-назарий конференцияси материаллари (Самарқанд, 2004,26-27 ноябр), Самарқанд, 2004.
10. Левит З.Н. Лексикология французского языка. М.,1979.
11. Лопатникова Н.Н., Мовшович Н.А. Лексикология Современного французского языка. М., 1982.
12. Морозова Л. А.Терминознание: Основы и методы.М.:ГНО Прометей»МПГУ, 2004. 144 с.
13. Падучева Е.В. Коммуникативное выделение на уровне синтаксиса. В кн.: Семиотика и информатика, вып. 36. М., 1998.
14. Портнова Н.И. Фоностилистика французского языка. - М., 1986.
15. Репина Т.А. Сравнительная типология романских языков. - СПб, 1996.
16. Сабанеева М.К., Щерба Г.М. Историческая грамматика французского языка. - Л., 1990.
17. Скрелина Л.М., Становая Л.А. История французского языка. - М., 2001.

18. Сергеева Е. П. Терминологическая основа фонетики немецкого языка: Автореф. дис. ... канд. филол. наук. М., 2000. 16 с.
19. Суперанская А. В., Подольская Н. В., Васильева Н. В. Общая терминология: вопросы теории / Отв. ред. Т. Л. Канделаки. 2-е изд, стер. М.: Едиториал УРСС, 2003. 248 с.
20. Татарinov В. А. Общее терминоведение: Энциклопедический словарь. М.: Московский лицей, 2006. 528 с.
21. Тимескова Н.Н., Тархова В.А. Лексикология современного французского языка. Ленинград, 1967.
22. Трубецкой Н. С. Основы фонологии. М.: Аспект Пресс, 2000. 352 с.
23. Умбаров Н., Ҳамракулов Г. Ҳозирги замон францз тили лексикологияси. Тошкент, 1996.
24. Хованская З.И. Стилистика французского языка. - М., 1984.
25. Arrivé M., Chevalier J.-Cl. La grammaire. P., 1970.
26. Bechade H.-D. - Grammaire française. - Paris: PUF Fondamental, 1994.- 256 p.
27. Carton F. Introduction a la phonetique française. - P., 1997.
28. Courtes J. Semiotique narrative et discursive. - P., 1993.
29. Damourette J., Pichon E. Des mots à la Pensée. T.I.P., 1911-1927.
30. Darmesteter A. De la creation actuelle de mots nouveaux dans la langue française. P., 1877.
31. Denis D., Sancier G., Chateau A. Grammaire du français. - Paris: Flammarion, 1994.-294 p.
32. Dictionnaire Nouveau Petit Robert, Paris, 1992,
33. Flaux N. La grammaire. - Paris: PUF Fondamental, 1993. - 127 p.
34. Gougenheim G. Système grammatical de la langue française, P., 1938.
35. Grammaire Larousse du français contemporain. P., 1964.
36. Grevisse M. La bon usage. Ed. 11^e, 1980.
37. Leon P. Phonetisme et prononciations du français. - P., 1992.
38. Leon P. Precis de phonostylistique. - P., 1993.

39. Marouzeau J. Lexique de la terminologie linguistique. P., 1943.
40. Martinet A. Syntaxe generale. - P., 1985.
41. Moeschler J., Reboul A. Dictionnaire encyclopedique de pragmatique. - P., 1994.
42. Picoche J. Precis de lexicologie francaise. - P., 1980.
43. Pichon E. L'enrichissement lexical du français. « Le français moderne ». P., 1935, N 3.
44. Riegel M., Pellat J.-Ch., Rioul R. Grammaire methodique du francais. - P., 1994.
45. Rey A. La lexicologie. - P., 1970.

Dictionnaires

46. Robert P. Dictionnaire alphabetique et analogique de la langue française en 6 v. Paris, 1976.
47. Boissière P. Dictionnaire analogique de la langue française . Paris, 1974.
48. Rouaix P. Dictionnaire des idées suggérées par les mots. Paris, 1979.
49. Gak V.G., Ganshina K.A. Nouveau dictionnaire français - russe. M., 2002.
50. Le Nouveau Petit Robert. Paris, 1992.